# REFLEXIONS
## *CRITIQUES*

Sur les Ecrits qu'a produit LA QUESTION
DE LA LEGITIMITE'
*DES NAISSANCES TARDIVES:*
SUIVIES
D'UNE DISSERTATION
*SUR*
LES HOMMES MARINS.

*Par Mlle. PLISSON.*



A PARIS,
Chez la Veuve DUCHESNE, Libraire, ruë St. Jacques, au Temple du Goût.

M. DCC. LXV.



# PREFACE.

ON trouvera, ſans doute étrange, & peut-être contre la décence ; car c'eſt un ſiècle fort décent que le nôtre, qu'une perſonne de mon ſexe ſe ſoit mêlée *de la Queſtion de la Légitimité des Naiſſances Tardives*, & qu'elle ait oſé y mettre ſon nom. Il eſt vrai que lorſque j'y réfléchis, je ſuis moi-même ſurpriſe d'avoir écrit ſur cette matiere. Je ne ſçais comment cela s'eſt fait : Mais qui m'auroit dit, il y a ſeulement trois mois, que dans peu de tems, j'attaquerois, par *des Reflexions Critiques*, de fameux Medecins & Chirurgiens, je n'aurois pas voulu le croire. Si j'étois Wolfienne,

je pourois dire : Aparemment que cet évenement étoit dans l'enchainûre des choſes, & qu'il devoit arriver dans le meilleur des MONdes poſſibles, & je ſerois juſtifiée.

Mais comme je n'ai jamais eû l'eſprit aſſez pénétrant pour comprendre les Monades ni goûter l'harmonie préétablie ; il ne ſeroit pas juſte que je profitaſſe des avantages d'un ſiſtême dont les principes échapent à ma raiſon, & même à mon imagination. Je dirai donc tout uniment, que j'étois à Paris pour affaires, logée en chambre garnie, par un fort mauvais tems, & aſſez déſœuvrée, lorſque les Ouvrages de ceux qui ont écrit ſur cette matiere, me tomberent entre les mains. J'y vis, ou j'y crus voir de mauvais, de faux raiſonnemens qui me révolterent. Chacun a ſon antipathie, dit-on communément, & les perſonnes du ſexe, qui ont le genre nerveux plus ſenſible, ſont ſujettes à pouſſer cette manie plus loin que les hommes. Les unes ne peuvent ſuporter la vuë d'un chat, d'autres tombent en ſincope en apercevant ſeulement l'ombre d'une ſouris ; celle-là ſe trouve mal

par le ſeul ſoupçon d'une araignée, celle-ci a une averſion invincible pour de certaines mouches, &c. Quant à moi, mon antipathie, ſont les mauvais raiſonnemens. J'ai eû dès ma plus tendre enfance une ſi grande horreur pour eux, qu'on a ſouvent aprehendé qu'ils ne me fiſſent tomber en épilepſie.

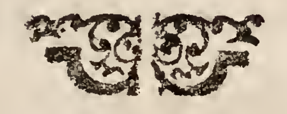
Quoique l'étude de cette partie de la Philoſophie, qui aprend à ſe rendre maître de ſon ame, ait un peu rectifié chez moi cet excès de ſenſibilité, je ne puis encore me défendre de quelques petits mouvemens convulſifs, lorſque je lis quelque ouvrage, qui marque dans l'auteur un défaut de logique & de juſteſſe d'eſprit. Ces mouvemens ſont ordinairement ſuivis d'une demangeaiſon importune dans la main droite, qui ne ſe paſſe qu'en écrivant : Voilà mon hiſtoire, voilà ce qui m'eſt arrivé en liſant les Ecrits pour & contre les Naiſſances Tardives. J'ai écrit par beſoin, par remede, & il s'eſt trouvé inſenſiblement de quoi faire une Brochure. J'ai montré mon Ouvrage à quelqu'un, qui m'a conſeillé de

le faire imprimer, en me disant que c'étoit rendre service à mon sexe.

Cette raison m'a déterminée. Je l'ai toujours aimé & plaint, ce sexe malheureux dont je suis. Je dois dire encore, pour achever ma justification, que pour faire ce petit Ouvrage, je n'ai été obligée de lire que quelques livres d'Anatomie, qui sont entre les mains de tout le monde, & que j'ai lus pour la premiere fois, il y a plus de quinze ans : que je vais en avoir trente-huit au mois de Novemb. prochain. On pourra voir par ce dernier aveu combien le desir de me justifier est vif & sincere, puisqu'il m'a donné le courage rare & singulier de divulguer mon âge. Les Femmes seules pouront sentir le prix du sacrifice que je leur fais ici : Aussi j'espere qu'elle prendront ma défense, lorsqu'on m'attaquera.

Mais quelle necessité de mettre votre Nom, me diront encore les Critiques ? A cela je réponds, que si l'Auteur des Lettres écrites de la Montagne, a raison quelque part, c'est surtout, lorsqu'il dit : Qu'il est lâche de garder

l'anonime. Pour moi, je me ſens ſur cet article un courage qui va juſqu'à l'intrépidité : Et je commence par avertir que les Epigrammes, les Chanſons même, qu'on fera contre moi, me divertiront, ſi elles ſont jolies & ſpirituelles, ſans quoi je ne les lirai pas.



---

*Avec Permission.*
*& Aprobation.*

REFLEXIONS



# RÉFLEXIONS CRITIQUES SUR LES ECRITS *QU'A PRODUIT LA QUESTION* DE LA LEGITIMITÉ *DES NAISSANCES TARDIVES.*

VOUS voulez ſçavoir, dites-vous, M. quelle impreſſion ont fait ſur moi les Mémoires faits pour & contre la Légitimité des Naiſſance tardives. Après les avoir lûs avec toute l'attention dont je ſuis capable, & l'amour de la verité naturel à un eſprit impartial, & qui ne prend aucun interêt à l'objet de la

diſpute, je vous avoüerai de bonne foi que je ſuis bien loin de trouver la lumiere de l'évidence & de la démonſtration, dont les auteurs de ces Mémoires & Conſultations me paroiſſent frapés. Je ne l'ai été que de leur ton tranchant & déciſif. Le ſujet eſt ſi obſcur, & nous avons ſi peu de connuës dans ce problême, que ce ton ne m'a pas peu ſurpriſe, ſurtout de la part d'auſſi habiles gens. Mrs. Bouvard & Louis ſoutiennent la non-Légitimité des Naiſſances tardives. Ce premier, en rejettant les autorités qui ne ſont pas favorables à ſon ſentiment, ne ſe ſert que d'autorités pour l'établir.

Ce qu'il dit à ce ſujet, bien traduit, ſe réduit à cette propoſition.

" Les Naiſſances tardives, c'eſt à » dire, qui arrivent au-delà de neuf » mois & quelques jours, ſont im» poſſibles, parce que les auteurs à » qui j'ai donné mon eſtime, les ont

» réputées telles. Et ce qui m'a paru fort ſingulier, c'eſt que la plûpart des auteurs qu'il cite pour s'apuyer, ne s'acordent nullement entre eux, & diſent même ſouvent le contraire de ce que M. B.. veut leur faire dire, quoiqu'il ſoit viſible que la prévention a dicté l'expoſition qu'il fait de leur ſentiment.

D'abord il cite en ſa faveur la déciſion de la Faculté de Leipſik du 12. Avril 1730. il ne peut pourtant diſſimuler que cette déciſion n'ait été en quelque ſorte annullée par une autre du 5. Avril 1738. Mais M. B. préſume que la crainte, la foibleſſe ou la ſéduction ont dicté cette derniere, dans laquelle il a vû ou cru voir un air de gêne & de contrainte. Il cite enſuite Teichmeyer, Medecin du Duc de Saxe, qui, cependant de ſon aveu, n'oſe affirmer l'impoſſibilité d'un Part de douze mois: Paul Zacchias qui accorde quelques

jours au-delà de dix mois complets, ajoutant qu'à grand peine on peut accorder dix jours, parce que le cas est presque impossible : mais quelle raison en donne-t-il? Et qu'est-ce qu'un cas presqu'impossible? Dersfeld ne veut pas que la grossesse excéde plus de trois ou quatre jours le dixième mois. Dionis dit que le terme de la femme est réglé à neuf mois accomplis, & que ce terme est une loi si positive, qu'il n'y a pas une femme qui en soit dispensée. Venette donne un peu plus de latitude au terme de la naissance, & prétend que les enfans les plus accomplis naissent toujours dans les premiers jours du dixième mois : mais Hebenstréit dit, que l'accouchement ne peut être differé sans préjudice pour la mere ou pour l'enfant au-delà de 272. jours. Quel accord ! Ainsi un enfant légitime selon Dersfeld, Teichemeyer, Zac-

chias, ne le ſera pas ſelon Dionis, Hebenſtréit, &c. M. B.. après toutes ces citations n'eſt-il pas bien fondé à dire, d'un air triomphant ; " Quoique tant d'autorités réunies » & d'autres encore qui ſeroient » ſuperfluës, ne laiſſent aucuns » nuages ſur la queſtion, il ne ſera » pas inutile de joindre ici le ſenti- » ment d'Hipocrate ". Je remarque en paſſant que M. B.. en cherchant à ſe prévaloir de l'autorité du Prince de la Medecine, avoit ſans doute oublié qu'il venoit de dire, quelques pages plus haut, pour infirmer celle d'Ariſtote, de Pline, d'Avicenne, d'Averoës, d'Albert le Grand, &c. favorables aux Naiſſances tardives, que les opinions & les autorités de l'ancienne Phiſique, ſont à juſte titre, devenuës ridicules aux yeux des Phiſiciens modernes.

Vous me diſpenſerez, M. de vous

nommer tous les grands Hõmes qui ont adopté la poſſibilité des Naiſſances tardives. Liſez les deux Mémoires de M. le Bas & la conſultation de M. Petit ; vous y verrez les noms les plus illuſtres. Ceux des Buffons, des Senacs, des Hallers, des Vanswietens, &c. Mais à parler ſincerement, je ne crois pas que la voïe de l'autorité puiſſe terminer la querelle ; la plû-part des auteurs, en embraſſant le pour ou le contre, ſe ſont diſpenſés d'alleguer les raiſons qui les ont déterminés. Paſſons aux faits ils nous éclaireront peut-être davantage.

Si d'un côté M. Louis marque une incrédulité un peu outrée dans l'examen qu'il fait des faits qui lui ſont contraires, Mrs. Petit & le Bas me paroiſſent de l'autre les adopter bien legerement. Les partiſans des Naiſſances tardives ont pour eux une déciſion de la Faculté de Gieſſen, qui

ayant égard à la froideur de la complexion de la mere, & à la foiblesse de son enfant, venu plus de onze mois après la mort de son pere, déclara qu'il pouvoit être légitime : On ne sçait pourquoi M. Louis ajoûte " on voit que ces fondemens » sont caduques & ruineux : s'é» téyer d'un pareil exemple ce se» roit convenir du desespoir de sa » cause. " L'Université d'Helmstad a aussi reconnu la légitimité d'un enfant né plus de treize mois après la mort de son pere, en attribuant ce retardement à une hémorragie qu'avoit eû la mere pendant sa grossesse, au peu d'alimens que cette femme avoit pris, au chagrin dont la perte de son mari l'avoit accablée.

M. Louis ne veut pas non plus que ses Antagonistes s'autorisent d'un certificat du 4. Decembre 1638. de la Faculté de Leipsik, qui jugea légitime un enfant né un an treize jours

après la mort de ſon pere ; après avoir conſideré qu'au terme ordinaire cette femme avoit envoyé chercher du ſecours, qu'elle ne put accoucher ; que ſon ventre devint prodigieuſement gros ; qu'obligée de garder le lit, elle avoit eû une perte continuelle ; que le travail avoit duré trois mois entiers ; qu'enfin elle étoit accouchée d'une fille qui avoit le volume d'un enfant de ſix mois de naiſſance & fort veluë. M. Louis prétend que ce récit contient des circonſtances incroyables & fabuleuſes. Il me ſemble qu'il faudroit un peu mieux connoître la nature, ſes reſſources, les obſtacles qu'elle opoſe dans une operation auſſi ſécrette que celle de l'accroiſſement du fœtus & de ſa ſortie, pour oſer marquer les limites, qui ſéparent l'extraordinaire, de l'impoſſible & du fabuleux. Je penſe que l'on peut fort bien, ſans abſurdité, imaginer

quelque cauſe naturelle, capable de retarder la ſortie de cet enfant; telle qu'une forte adhérence des mamellons du placenta, engagés dans les lacunes de la matrice, jointe au peu de reſſort de cette matrice naturellement foible ou frapée d'une paraliſie paſſagere. En vain M. L... s'écriera que l'accouchement alors ſeroit impoſſible, parce que le volume du fœtus ne ſeroit plus relatif à la dilatabilité des paſſages; mais le dernier terme de cette dilatabilité lui eſt-il bien connu; & ne voit-t'on pas tous les jours des femmes accoucher fort aiſément d'enfans d'un très-gros volume? N'y a-t'il pas tels fœtus, qui en douze ou treize mois prendroient moins d'accroiſſemens que d'autres en neuf? Il en naît qui ont juſqu'à vingt & vingt-deux pouces; il en naît auſſi qui n'en ont que douze ou quatorze: Or ces derniers, quand rien ne retar-

deroit leur accroissement progressif, en restant deux ou trois mois par-delà le terme ordinaire, ne pouroient tout au plus qu'acquerir le volume des premiers. M. L... supose donc gratuitement, selon moi que si la Faculté avoit prévu que cette attestation eût été conservée & renduë publique, elle auroit pris plus de précautions. [ Cette Faculté pouvoit-elle raisonnablement s'imaginer que cette attestation demandée pour rétablir une réputation, publiquement attaquée, resteroit secrette, sur tout attestant un fait aussi singulier & aussi contraire au préjugé general, qu'une gestation de plus de douze mois. ] Cela » est d'autant plus raisonnable, ajoute M. Louis, que sept ou huit » ans auparavant, elle avoit jugé » tout différemment sur une naissan- » ce moins tardive. " Cette conséquence n'est nullement exacte, la

Faculté avoit aparemment été décidée par les circonſtances ; & celles du premier cas qui lui fut propoſé, pouvoient être fort différentes, & ne pas donner lieu de ſupoſer le retard de la naiſſance.

Le fait de Madame Panenc eſt encore rejetté par M. Louis ; il ſçait ſe tirer d'affaire en ſupoſant l'erreur de calcul. Cette Dame, ainſi que ſon mari, homme inſtruit, Medecin lui-même, aſſure qu'elle portoit ſes garçons neuf mois, alors elle comptoit juſte ; mais elle ajoute qu'elle portoit ſes filles dix mois & plus : c'eſt ici où elle ſe trompe. Cependant Madame Panenc me ſemble d'autant plus croyable, que ce qu'elle dit, eſt conforme à une obſervation generale, raportée par M. Buffon. " Les femmes qui ont fait » pluſieurs enfans, dit il, T. 4. p. » 124. in-12. aſſurent preſque tou» tes que les femelles naiſſent plus-

» tard que les mâles. " Hipocrate, qui ſuivant la loüable coutume des plus grands hommes, n'eſt pas toujours d'accord avec lui-même, convient auſſi quelque part, que les mâles ſont plus-tôt dévelopés que les femelles ; ce qui paroît contredire aſſez formellement ſon ſentiment ſur l'invariabilité de la geſtation des femmes.

Mais ſi M. Louis ne veut abſolument rien croire de tout ce qui pouroit ſervir à établir le ſentiment de ſes adverſaires ; Mrs. Petit & le Bas me paroiſſent auſſi bien crédules ; & pour ne parler que du premier, qui m'a paru éplucher davantage les faits, j'obſerverai d'abord, que l'exemple de la veuve du Libraire de Wolfembutel * ne prouve pas

* Voy. pag. 37. de la Conſultation de M. Petit à la ſuite des nouvelles Obſervations de M. le Bas.

autant qu'il l'imagine. Les railleurs pouroient dire, qu'entre les personnes qui fréquentoient cette veuve, le Medecin & le jeune Misnerus étoient de trop. Et comme cette femme, en accouchant treize mois après la mort de son mari, sentoit que sa réputation pouroit être ternie aux yeux des incrédules, il n'est point surprenant qu'elle ait suposé que ses grossesses suivantes, ayent été de la même longueur. Malgré l'avis de M. Heister, le témoignage de Misnerus, devenu le second mari de cette femme, me paroît très-suspect, parce qu'il pouvoit être ou trompeur ou trompé, ainsi que le Medecin, malgré la place de premier Medecin du Duc de Brunswick, qu'il occupoit.

Les gens difficiles pouroient encore exiger qu'on les assurât que la veuve de la pag. 39. n'a pas sorti du couvent depuis le moment qu'elle

y eſt entrée. Il reſteroit encore à deſirer dans l'hiſtoire de la fille de Leipſik, dont il eſt parlé à la p. 50, * d'être inſtruit au juſte à quelle époque de ſa groſſeſſe elle prétendoit être, lorſqu'elle fut renfermée par ordre du Magiſtrat ; combien de tems elle fut dans cette maiſon de force, & s'il y avoit impoſſibilité morale que ſon amant ou quelque autre vint la voir en ce lieu. L'obſervation de Mme. Réſſatin ne m'a point non plus paru déciſive, de ce que cette femme, qui n'a été reglée que trois fois depuis ſon mariage, eſt demeurée groſſe à l'iſſuë des deux premieres fois, il ne s'enſuit pas qu'elle fût en droit d'en conclure, comme elle le fait, qu'elle ſoit reſtée enceinte auſſi-tôt après la troiſième, arrivée le 20. Février. Elle a

---

* Voy. auſſi la pag. 96. des Obſervations de M. le Bas.

ſenti, dit elle, ſon enfant remuer très-diſtinctement vers le commencement de Juillet, & n'eſt accouchée que le 17. Janvier de l'année ſuivante. La queſtion eſt de ſçavoir ſi un enfant bien vif ne pouroit pas ſe faire ſentir dès la fin du troiſiéme mois. En le ſupoſant même entré dans le quatrième, ſa mere ſera accouchée à neuf mois & quelques jours. Enfin je n'ai pas eté peu ſurpriſe de voir M. Petit chercher à s'étayer du fait de la femme de Joüare, fait bien plus capable, à mon avis, de décréditer ſa cauſe que de l'établir. L'endroit du Suplément de M. Louis le mieux touché, à ce qu'il m'a ſemblé, eſt celui où il raporte les raiſons de révoquer en doute cette prétenduë geſtation de trois ans. Le ventre de cette femme groſſe, pour la premiere fois, enfle; elle continuë d'être reglée, elle s'imagine ſentir remuer ſon enfant,

ſon Chirurgien, pour lors auprès d'elle, y porte auſſi-tôt la main, & ne peut s'apercevoir d'aucun mouvement : d'habiles Medecins, ſur ce qu'elle leur dit ſentir, la jugent groſſe, il n'y a rien dans tout cela de ſurprenant. Cette femme avoit probablement, dit M. Louis, les ovaires ſquirrheux ou hidropiques, & peut-être même ces deux indiſpoſitions étoient conjointes ; une groſſeſſe ſurvenuë à la fin, aura compliqué le cas, &c. D'ailleurs pourquoi ce ſilence affecté ſur les ſuites de la ſeconde groſſeſſe de cette femme, qui en Novembre 1756. étoit réputée groſſe de 5. ans huit mois ? Pourquoi ne pas répondre au défi que fait M. Louis dans ſon Suplément, de nous dire quelle en a été l'iſſuë ?

L'invariabilité, la conſtance des loix de la nature, eſt le grand principe d'où part M. Louis, pour prou-

ver que la durée de la geſtation des femmes doit être immuable. Mais comme il a ſenti qu'on pouroit lui conteſter ce principe, par les exemples fréquens de caprices, de bizareries, de monſtruauſités de toutes eſpeces, que produit cette même nature, il a prétendu le prouver par l'invariabilité de la geſtation des animaux, d'où il infere par analogie celle de la geſtation des femmes. Mais 1°. ne lui a-t'on point accordé trop legerement que la geſtation des animaux eſt invariable : les obſervations ſur cet article ont-elles été faites avec exactitudes par des perſonnes intelligentes & attentives ; ou plus-tôt ne ſont-ce pas des gens groſſiers, négligens, & qui n'y prenoient aucun interêt de qui les premiers Naturalites, qui nous les ont tranſmis les tenoient ?

Depuis que nous cultivons l'Hiſtoire Naturelle en avons - nous

faites de nouvelles & de plus exactes ? en quel nombre ſont ces obſervations, & combien en faut-il pour qu'une loi ſoit reconnuë pour conſtante & invariable ? Mais ſans nous arrêter à ces ſoupçons vâgues, & cependant légitimes, eſſayons de prouver plus directement que la durée de la geſtation des animaux n'eſt pas auſſi certaine qu'on s'eſt plû à l'imaginer. Quel animal plus répandu & plus à portée d'être examiné par des gens inſtruits, que le Chat ? Cependant le tems de la portée de cette eſpece eſt ſi peu connu, qu'il y a ſur cet article de la varieté dans les Naturaliſtes les plus renommés. [ *Chats, Chiens & Loups*, dit le Proverbe populaire, *portent ſept ſemaines trois jours.* ] L'auteur de l'art. Chat Encyclopedie, ainſi que M. Valmont de Bomare dans ſon Dictionnaire d'Hiſtoire naturelle, au même mot, diſent expreſſément que les

Chates portent 56. jours, ce qui fait bien juſte huit ſemaines. L'auteur de l'art. Groſſeſſe Encyclopedie, M. Bonnet, conſideration ſur les corps organiſés T. 2. p. 150. M. Buffon Hiſtoire naturelle T. 3. pag. 472. in-12. aſſurent poſitivement, qu'elles ne portent que ſix ſemaines. Une obſervation récente, que j'ai eû occaſion de faire, paroît contrarier les uns & les autres. Une jeune chate que j'ai élevée, étant entrée pour la premiere fois en chaleur au commencement de Janvier de cette année, y a été juſqu'au Jeudi 17. jour auquel elle a ceſſé de chercher le mâle: Je la ſupoſe pleine du 16. elle a mis bas la nuit du Dimanche au Lundi 10. Mars. Or depuis le Mercredi 16. Janvier juſqu'à ce jour il y a bien ſept ſemaines & quatre jours. Mais laiſſons cet exemple, qui paroît nous raprocher du proverbe populaire, & ne faiſons at-

tention qu'à ce que disent les Naturalistes que nous venons de citer. Il s'ensuit qu'entre leurs observations, il y a deux semaines de différence; & nous remarquons en passant, que deux semaines dans une gestation de six, doivent donner trois mois dans une de neuf; quand nous ne tirerions pas cette conclusion, il résulte toujours, de deux choses l'une, ou que la durée de la gestation du Chat n'est pas invariable, ou qu'elle n'a pas été bien observée. Or si le terme de cet animal domestique est si peu connu, que sera-ce des animaux qui vivent loin de nous?

2°. On répond très-bien à M. Louis, que l'analogie entre les femmes & les femelles des animaux, étant fort imparfaite, la comparaison est trés-inexacte, & ne prouve rien. L'évacuation périodique à laquelle les femmes sont sujettes, &

dont les femelles des autres especes sont exemptes, est peut-être suffisante pour mettre beaucoup de variété dans le tems de la gestation. Les animaux jouissent presque tous d'une santé parfaite : chez eux point de maladies hereditaires; point de celles qui sont causées par les excès; dès qu'elles sont pleines, les femelles cessent toutes communication avec le mâle; point d'expulsion hatives du fœtus par causes internes; point de passions durables, mais seulement des impressions passageres, détruites par d'autres impressions, des émotions momentanées; tandis que l'homme sensible à l'excès, capable de sentimens profonds, peut être tué subitement par la joye, ou consumé par la mélancolie. Il doit sans doute, sembler bien étrange, d'entendre dire à M. Bouvard, du ton le plus-affirmatif, que " le cha-
» grin peut si peu prolonger la gros-

» fesse, que souvent, lorsqu'il fait
» une impression bien vive, bien
» durable, l'accouchement est pré-
» maturé ; * en un mot quelqu'af-
» fection de l'ame, quelque mala-
„ die du corps qu'ait une femme
„ grosse, ces causes tendent tou-
„ jours à lui faire faire une fausse
„ couche." Voilà, Monsieur, la
question décidée ; en écrivant cela
M. Bouvard s'est sans doute imagi-
né que nous étions encore dans le
siècle du *Magister Dixit*.

3°. Quand il seroit possible de
connoître avec précision le terme de
la gestation des animaux, pouroit-
on sçavoir au juste celui de la fem-

* Le raisonnement que fait M. B... dans cet endroit, bien aprécié, se reduit à ceci ; les passions poussées à l'excès, peuvent causer l'avortement, donc à un moindre degré, elles ne peuvent retarder l'accroissement & le dévelopement du fœtus.

me? Mon étonnement eſt que l'on ait oſé aſſigner le terme de neuf mois pour le terme le plus ordinaire; ſur quoi cela peut-il être fondé: Si comme tout le monde en convient, preſque tous les ſignes de la groſſeſſe ſont incertains, au point de tromper les gens les plus-experts? Les mouvemens de l'enfant, ſeul ſigne aſſuré, peuvent ſe faire ſentir plus-tôt ou plus-tard, & quelquefois point du tout. Je connois une Dame, qui ne pouvant ſe croire enceinte, parce qu'elle ne ſentoit aucun mouvement de la part de ſon enfant, vint à Paris ſur la fin de ſa groſſeſſe; d'habiles Medecins l'aſſurerent qu'elle n'étoit point groſſe, & lui preſcrivirent des remedes. Elle retourna chez elle, bien réſoluë d'executer leurs ordonnances, deux jours après ſon arrivée elle accoucha d'un garçon bien vivant, & qui vit encore.

On donne pour ſigne ordinaire la ceſſation des regles, cependant on convient qu'il y a des femmes qui les conſervent pendant les deux ou trois premiers mois; que ſçait-on ſi ce n'eſt pas le plus grand nombre? Que ſçait-on, s'il n'en eſt pas qui les ont pendant les cinq ou ſix premiers mois? Alors ces femmes accoucheroient ſans qu'on pût s'en douter, à onze ou douze mois de geſtation. Ce terme de neuf mois ne ſeroit-il point un à peu près, ou terme moyen entre ſept & onze, que les anciens Naturaliſtes, preſſés par la neceſſité d'en fixer un, nous ont donné, & qui ſera devenu un préjugé genéral? De tout ceci il réſulte que l'invariabilité de la geſtation des animaux, principe ſur lequel M. Louis s'eſt apuyé, n'eſt rien moins que certain; que quand il le ſeroit, il ne prouveroit rien pour les femmes; que l'on ne ſçau-

roit

roit démontrer que le terme de neuf mois eſt le terme le plus ſuivi par la nature ; & que quand il ſeroit le plus ordinaire, cela n'empêcheroit point les excéptions.

Rien n'eſt plus viſiblement faux que cette propoſition de M. Louis pag. 19. de ſon Mémoire. " La na-
» ture uniforme dans toutes ſes ac-
» tions, dit-il, devant aller au mê-
» me but, a dû prendre les mêmes
» moyens ". L'experience prouve préciſément le contraire, & l'illuſtre M. Bonnet, grand naturaliſte, obſervateur exact & qui poſſede à un très-haut degré l'eſprit philoſophique, fait cette reflexion judicieuſe à l'occaſion d'un Inſecte qui ne ſe métamorphoſe pas comme les autres. " La nature ſçait varier au
,, beſoin ſes procédés, & parvient
,, au même but *, par des routes

* Conſiderations ſur les Corps organiſés, T. 2. pag. 176.

„ très-différentes ”. En effet quelle varieté pleine de magnificence dans les moyens de ſe nourrir, de ſe conſerver, de ſe reproduire; quelle diverſité d'inſtrumens, de manœuvres, de ruſes, ne nous offrent pas les ſeuls Inſectes ! Mais voyons où ce petit exorde va mener M. Louis. Il y a, dit-il, ” des
„ raports mutuels entre la matrice,
„ le placenta & l'enfant ( nous le
„ voulons bien ) les ſources de la
„ nouriture s'établiſſent vers les ma-
„ melles, à meſure qu'elles ſe ta-
„ riſſent du côté de la matrice; (paſ-
„ ſons) il y a une dépendance ré-
„ ciproque entre toutes ces parties
„ & la formation des organes de
„ l'enfant pour ſa reſpiration, ſa
„ nouriture & les ſecretions relati-
„ ves aux diverſes fonctions dont il
„ eſt devenu capable ”. Quand tout ceci ſeroit auſſi clair qu'il eſt obſcur, qu'eſt-ce que cela prouve; a-

prés avoir lû ces principes ne devoit-on pas naturellement préſumer que M. L. . . alloit nous démontrer par des raiſons phiſiques, tirées de la nature de cette correſpondance, de ces raports mutuels, qu'il ne falloit que neuf mois précis pour les établir ; ou bien que les cauſes interieures qui préſident à la formation, au dévelopement, à l'accroiſſement des organes du fœtus, qui le rendent capable de vivre dans l'élément que nous habitons, ſont invariables, & agiſſent toujours avec la même énergie ? Point du tout, M. Louis affirme tout & ne prouve rien. Penſe-t'il que nous ſommes obligés de le croire ſur ſa parole, lorſqu'il nous dit, pag. 27. de ſon Suplément : le fœtus ne peut vivre dans la matrice au delà du terme de neuf mois, parce que les ſources de la nouriture, ſe tariſſent alors. Je ne vois dans tout ceci qu'un cercle vi-

cieux, une ſupoſition perpetuelle de ce qui eſt en queſtion. En bonne logique il n'eſt jamais permis de poſer ſa Theſe pour principe : Que M. Louis prouve que la nouriture ſe tarit au bout de neuf mois, il aura prouvé que le fœtus ne peut reſter au delà de ce terme dans le ſein de ſa mere ſans perir de famine.

M. Louis, en comparant le fœtus humain dans le ventre de ſa mere à l'œuf de la poule dans l'incubation, & en inférant que puiſque le poulet ſort au bout de vingt-& un jour, le fœtus doit naître au bout de neuf mois, n'a ſurement pas fait réflexion à la différence de ces deux objets. Pour que la comparaiſon fût recevable, il faudroit prendre l'œuf à ſon premier point de dévelopement dans le corps de la poule ; il faudroit s'aſſurer que tous les œufs qu'elle produit, n'ont employé à leur formation que le

même tems, & un tems préfix. L'embryon du poulet, lorſque l'œuf ſort de la poule a déja acquis un certain dévelopement qui ne fait que continuer par la chaleur de l'incubation. Un petit calcul rendra ceci ſenſible. Un enfant peſe ordinairement en naiſſant 14. 16. 18. à 20. liv. Prenons le terme moyen de 16. Supoſons que le poulet qui éclot, pêſe 4. onces, c'eſt beaucoup, ſon volume ſera donc à l'égard du volume de l'enfant, cōme 1. eſt à 64. Le poulet, auparavant inviſible, a acquis une ligne au bout de 24. heures d'incubation; il eſt donc alors au même point de dévelopement que le fœtus lorſqu'il a 64. lignes ou 5. pouces 4. lignes; or l'enfant qui étoit auſſi inviſible quelques jours après la conception, n'acquiert ce volume qu'à quatre mois de groſſeſſe. Le fœtus du poulet, lorſque l'œuf ſort de la poule,

eſt donc au même point de dévelopement, que le fœtus humain quatre à cinq mois après la conception. Or il eſt démontré par l'experience que la chaleur extérieure & les alimens chauds, accélérent la ponte, qu'au contraire le froid & les alimens rafraichiſſans la retardent au point, qu'un œuf, qui n'auroit été dans le premier cas qu'un mois à ſe former, en employe deux & ſouvent davantage dans le ſecond. Il eſt encore démontré que la chaleur de l'incubation, diminuée d'un ou deux degrés, retardera la naiſſance du poulet, de quatre à cinq jours; c'eſt à dire, d'un quart en ſus. Outre que l'embryon du poulet dans l'œuf eſt arrivé à un certain point de dévelopement, il poſſede en propre ſous ſes envelopes les ſucs néceſſaires à ſon accroiſſement; & ces ſucs ne peuvent être ni diminués ni alterés: que la mere prenne de bon-

ne ou mauvaiſe nouriture, qu'elle jeûne, ſoit malade, &c. il ne s'en reſſentira en aucune façon. Peut-on dire que ce ſoit le cas du fœtus humain dans le ſein de ſa mere? Et ne doit-on pas s'étonner d'entendre dire à M. Louis: " D'après la ma-
„ niere dont nous avons vû que le
„ fœtus exiſtoit dans le ventre de ſa
„ mere, il eſt manifeſte que la vio-
„ lence des paſſions auſquelles les
„ femmes s'abandonnent, le déſor-
„ dre dans la façon de vivre, ne
„ peuvent cauſer que très-difficile-
„ ment du changement dans le cours
„ & dans la diſtributiõ des liqueurs
„ de l'enfant: il ſe forme, croît &
„ ſe dévelope comme le poulet, la
„ mere lui conſerve une chaleur
„ douce, & lui donne un aſile. "

Il me ſemble que M. Louis a fort raiſon, lorſqu'il rejette le méchaniſme de l'Acouchement, adopté par quelques uns de ſes Adverſaires, qui

ſupoſent que le volume du fœtus & l'extention qu'il fait ſouffrir à la matrice en la faiſant entrer en contraction, eſt la cauſe déterminante de l'accouchement. M. L. remarque très-bien, qu'alors tous les gros enfans devroient naître avant terme, & les petits reſter au-delà; que la matrice contient ſouvent deux enfans, qui ne laiſſent pas que de venir à terme, quoique deux enfans à 6. ou 7. mois, ſoient plus volumineux qu'un de neuf. A quoi j'ajouterai que la même femme n'accoucheroit pas alternativement d'un enfant très-gros & d'un autre très-petit, ce que l'on voit tous les jours. Ma mere a eû trois Garçons & trois Filles, ces dernieres étoient au moins d'un tiers moins volumineuſes que les premiers; il n'eſt donc point du tout vrai, comme l'annonce M. Petit, p. 6. de ſa Conſultation, que tout le monde convient que ce qui détermine

termine les fibres de la matrice à se contracter, c'est qu'étant arrivées au dernier point de dévelopement, auquel elles puissent parvenir sans être irritées; si elles passent ce point, elles souffrent une irritation qui les sollicite à se resserrer; de-là l'expulsion du fœtus: M. Louis le nie, ainsi que bien d'autres Anatomistes. Ce principe d'ailleurs, étant visiblement faux, toute la question ne se réduit donc point à sçavoir, cõme le prétend M. Petit, s'il n'est pas possible que dans une matrice d'une sensibilité & d'une dilatabilité ordinaire, un enfant prenne plus-tôt ou plus-tard le volume propre à amener les fibres au dernier point de dévelopement dont elles sont susceptibles.

Puisque les faits & les raisonnemens de ceux qui ont discuté la question des Naissances tardives, se détruisent les uns les autres & ne peu-

vent nous éclairer, essayons de poser quelques principes qui puissent servir à nous décider : j'avouerai d'abord de bonne foi, qu'il faut renoncer ici à la certitude ; & je ne comprends pas comment les habiles gens, qui ont signé la Consultation de M. Petit, ont fait, " pour dé-
» découvrir, d'après les faits & les
» raisonnemens allegués par cet au-
» teur, une démonstration invinci-
» ble que l'accouchement ait été re-
» tardé jusqu'au 11e. 12e. mois &
» même par-delà". Soyons plus modestes, & contentons-nous d'un certain degré de probabilité.

Après la fécondation, les 2. grands agens qui operent le dévelopement & l'accroissement du fœtus, sont les sucs nutritifs & la chaleur. Ces deux causes doivent agir de concert, & être à l'égard l'une de l'autre dans de certains raports, dont les degrés nous sont inconnus, mais que nous

pouvons concevoir confuſément. Quelqu'abondans que ſoient les ſucs nouriciers, lorſqu'une fois leur circulation a commencé dans le fœtus, ſi la chaleur ceſſe d'ouvrir les vaiſſeaux & de donner du mouvement aux liquides, ces ſucs ſe croupiront de façon à cauſer la putréfaction: Si au contraire la chaleur continuë d'ouvrir les vaiſſeaux, & que les ſucs nutritifs manquent, pour les remplir, les arroſer, les faire croître, cette chaleur les deſſechera & le fœtus perira. Plus la chaleur eſt conſiderable, pourvu que les ſucs nouriciers ſoient avec elle en proportion relative, plus le fœtus ſe dévelopera promtement, & au contraire: la chaleur naturelle ne varie dans le corps humain que de deux, trois ou quatre degrés tout au plus; c'eſt à dire, qu'entre l'hõme, qui poſſede le plus haut degré de cette chaleur, & celui en qui el-

le eſt au plus-bas, la différence n'eſt que de 23. ou 24. degrés. Nous avons vû que deux ou trois degrés de moins, peuvent mettre dans l'incubation 4. à 5. jours de différence. Une femme d'un temperamēt froid, humide, qui ſe livreroit à la mélancolie, pouroit donc porter 10. 11. 12. ou même 13. mois. C'eſt la chaleur naturelle de la matrice qui met en action le cœur du fœtus & la continuë. Supoſons qu'il faille pour amener les organes à un tel point de dévelopement un certain nombre de circulations; que dans le fœtus porté par la femme qui poſſede la chaleur naturelle au plus haut degré, il ſe faſſe dans une minute ſoixante batemens du cœur; que dans celui de la femme du temperament le plus froid, il ne s'en faſſe que quarente, il eſt évident qu'il faudra un tiers en ſus de tems de plus à ce dernier, pour parvenir au même point

de dévelopement. Il faut convenir que ce dernier degré de froideur doit se rencontrer rarement. Mais des causes accidentelles pouroient y faire arriver une femme naturellement triste, tranquille & pituiteuse. Tout le monde convient qu'une tristesse profonde, resserre les vaisseaux, ralentit les mouvemens organiques, diminuë l'apetit, la transpiration, les sécretions & excrétions : une personne profondément affectée de cette passion morne, éprouve de fréquens frissons. La chaleur de la mere diminuée, le nombre des circulations du fœtus diminuëront en proportion ; il ne recevra d'ailleurs que des sucs peu élaborés, peu nourissans, noyés dans un véhicule aqueux, ce qui diminuera sa chaleur propre, en diminuant le batement de ses vaisseaux, ainsi il aura deux causes de retardement qui concourront en-

ſemble : la diminution de la chaleur de ſa mere & des ſucs nutritifs qu'il en reçoit; en ſecond lieu la diminution de ſa chaleur propre & individuelle. L'état de maladie de la mere, & ſur tout de maladie aiguë, doit plus-tôt faire perir l'enfant que de le faire retarder, parce que ſa chaleur naturelle étant fort augmentée & les ſucs nutritifs diminués ou viciés, cette chaleur, (ſur tout, ſi cette maladie arrive à la fin de la groſſeſſe, & lorſque les ſolides de l'enfant ont aſſez de conſiſtance pour ſuporter cette augmentation de chaleur ſans être détruits,) operera la conſomptiō & la deſtruction des fibres délicates de ſon fruit. Cependant il ſe poura faire dans ce cas que les ſucs nouriciers, ſans être aſſez abondans pour operer l'accroiſſement ſenſible du volume du fœtus, ſoient en quantité ſuffiſante pour operer le dévelopement de ſes

organes vitaux : En ce cas l'enfant ne périra pas, * mais il viendra au au monde, petit, foible, & l'accouchement fera accéléré.

On fe laiffe quelque fois féduire par des comparaifons qui ne prouvent rien ; & l'envie de perfuader, fait que l'on compare des objets qui

* On n'a pas affez diftingué l'accroiffement du volume du corps du fœtus, de l'accroiffement des organes qui le rendent capable de vivre. Cette capacité dépend fans doute d'un certain degré de confiftance, de force dans les fibres des poulmons, de l'eftomach par exemple ; de façon qu'ils puiffent fuporter, fans fe rompre l'action de l'air & des alimens. Ainfi un enfant très-petit, très-maigre, peut être plus viable que celui qui vient au monde, très-gros & très-gras ; Si les vifceres de ce premier font plus dévelopés, fi leurs fibres ont plus de folidité, ce qui peut dépendre originairement de la grandeur de leurs mailles, & du plus ou moins de ductilité de leurs fibres fimples. Pour entendre bien ceci confultez l'ouvrage de M. Bonnet, intitulé Confidérations fur les corps organifés.

ne peuvent être comparés. " La
» meilleure graine, dit M. Petit,
» pag. 14. confiée à un mauvais ter-
» rain ou semée dans une saison dé-
» favorable, est lente à germer, ne
» pousse que foiblement. . . . . . .
» pourquoi seroit-il impossible qu'-
» un enfant formé dans une matrice
» devenuë arride par maladie, n'en
» pût tirer les sucs dont il auroit be-
» soin pour sa nouriture & son ac-
» croissement ? De ce raisonnement
M. Petit conclut que le fœtus peut
rester dans la matrice sans croître,
ce qui me paroît impossible; parce
que la chaleur du lieu où il se trou-
ve, agissant continuellement sur lui
pour operer le dévelopement de ses
vaisseaux delicats, en operera le des-
sechement, s'ils ne sont continuel-
lement remplis d'un liquide qui les
arrose & les fasse croître. Ainsi les
maladies qui attaquent la mere, ne
peuvent être comparées à l'égard du
fœtus

fœtus à l'hiver qui arrête le progrés de la végétation des arbres. Cette suspension des sucs nouriciers, & cette diminution du fœtus dont parle M. le Bas p. 63. de ses nouvelles Observations, est une suposition chimerique. Si cette suspension étoit possible, les choses ne resteroient pas dans l'équilibre comme il le prétend : mais la chaleur agissant toujours sur le fœtus, le désorganiseroit ; en un mot il faut qu'il périsse ou qu'il croisse.

Mais tous ces raisonnemens sont une dépense d'esprit, qui a pour base le faux principe que nous venons de combattre, sçavoir que le fœtus, pour venir au monde, doit avoir acquis un certain volume capable de porter les fibres de la matrice qui le contient au plus haut degré d'extension. Les Phisiologistes ont proposé plusieurs autres causes déterminantes de l'acouchement, mais

aucunes ne ſont ſatisfaiſantes. On s'acorde bien à regarder les contractions de la matrice pour une des prin cipales ; mais elle n'eſt elle-même que l'effet d'une cauſe inconnuë. Le point de la difficulté eſt de ſçavoir qui l'a fait entrer en jeu. Je penſe qu'au lieu de nous amuſer à chercher dans l'obſcurité des cauſes inconnuës, il ſeroit plus ſage en mille occaſions de remonter directement à la volonté libre du ſage Auteur de la nature. Comme il veut que les eſpeces ſe conſervent, & que tout ce qui a vie continuë d'exiſter, il aura vraiſemblablement voulu que le détachement d'une grande partie des mamellons du placenta, fût une ſuite ou un effet de la perfection des organes vitaux de l'enfant ; il aura voulu que lorſque le fœtus, vû ſa conſtitution particuliere, n'aura plus eû d'accroiſſement à prendre dans la matrice, peut-être parce que

les liqueurs qu'elle lui fournit, ſont trop élaborées pour entretenir le jeu de ſes ſolides, devenus plus forts, & opoſant aux liquides une plus grande réſiſtance * aura voulu, dis-je, que le fœtus ne reſtât pas plus long-tems expoſé à un degré de chaleur qui pouroit lui être préjudiciable. En un mot je pencherois aſſez à croire que le placenta ſe détache par la même raiſon qu'un fruit mur, ſe détache de l'arbre. § Je ſçais bien

---

* Ne pouroit-on pas ſupoſer que les liqueurs de la mere n'ayant plus aſſez de conſiſtance, relativement à la force des ſolides, ne puiſſe plus ſoulever ni dilater les vaiſſeaux des mamellons, du placenta; de ſorte que leurs parois ſe raprochant, ces vaiſſeaux ſobliterent, ſe deſſechent, d'où s'enſuivroit le détachement?

§ Quoique nous ne puiſſions apercevoir aucune liaiſon de cette cauſe avec l'effet, parce que la cauſe nous eſt inconnuë, ce n'eſt pas une raiſon capable de faire rejetter ma conjecture. Voyons-nous mieux la raiſon des ef-

que l'on ne manquera pas de m'allé-guer que le placenta ſe détache ſi peu dans les femmes par maturité, qu'il faut ſouvent de la part de l'Accoucheur des efforts pour le tirer de la matrice. Je répondrai à cela que la poſition perpendiculaire de la femme en qui les racines du placenta ſuportent tout le poids du fœtus, pendant le cours de la groſſeſſe, ne lui permet peut-être pas d'attendre le dernier degré de maturité, tandis que la poſition horiſontale des animaux les en rend ſuſceptibles. Auſſi le placenta eſt-il ſi aiſé à détacher chez les femelles des autres eſpeces, que leurs petits naiſſent preſque tous dans leurs envelopes, d'ailleurs l'écoulement périodique auquel les femmes ſont ſujettes, peut

fets qui nous ſont les plus familiers, avec leurs cauſes ? Le feu brûle, la glace occaſionne le ſentiment du froid, &c. parce qu'il a plû au Créateur que cela fût ainſi.

augmenter l'adhérence du placenta à la matrice. Le ſang viſqueux qui découle des vaiſſeaux ſanguins au commencement de la groſſeſſe, & avant qu'ils ſoient totalement fermés, peut coler le placenta à la matrice; la rupture de ces vaiſſeaux colés par leur embouchûre eſt vraiſemblablement ce qui cauſe l'hemorragie, & ce qui rend chez les femmes l'accouchement plus pénible & plus douloureux.

Sans cette adhérence plus forte, les femmes, vû leur poſition droite, ſeroient peut-être encore plus ſujettes aux fauſſes couches, ſur tout celles qui ſe donnent beaucoup d'exercice : on ſent à merveille qu'une partie des mamellons du placenta, s'étant détachés d'eux-mêmes, la matrice débridée doit entrer en contraction, & operer par ſes mouvemens le détachement des autres mamellons; à chaque mouvement elle

ſe reſſerre, & le fœtus pouſſé fortement, enfile la route qui doit le conduire à la lumiere. De tout ceci il réſulte que ce n'eſt point le volume du fœtus qui eſt la cauſe de l'accouchement, mais un certain degré de dévelopement de ſes organes vitaux; parce que le but de la nature eſt de produire un enfant qui vive, que ces organes peuvent avoir ce degré de dévelopement dans un fœtus très-foible & très-petit; que ſuivant le degré de chaleur de la mere, la quantité & qualité des ſucs nouriciers il peut l'acquerir en 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. mois, peut-être 13. mais que les limites de cette chaleur étant fort bornées, le plus haut & le plus bas degré ne différant que de 2. 3. ou tout au plus 4. il n'y a pas d'aparence que la geſtation puiſſe aller juſqu'à 18. 20. mois & même 2. & 3. ans, comme quelques auteurs le prétendent. Pour détrui-

re cette eſpece d'impoſſibilité phiſique , il faudroit des obſervations bien moralement certaines.

L'amour de l'ordre eſt ſans doute d'une belle ame , mais il ne faut pas l'aimer aux dépens de la juſtice ; & parce que quelques perſonnes ne veulent point limiter le tems de la geſtation, & en admettent de deux & trois ans, il ne faut pas pour cela ſe croire autoriſé à tomber dans l'excès opoſé, & ravir l'honneur d'une femme, & l'état à ſon enfant, parce qu'il aura eû le malheur de naître au-delà des neuf mois & dix jours donnés par Hipocrate, qui, peut-être n'a jamais ſçû pourquoi.

Il peut arriver d'ailleurs que la paix & le bonheur de pluſieurs ménages ſoiēt troublés par le ſentimēt d'une trop courte geſtation ; & certainement il importe au bon ordre que les femmes , qui ſont déja par les charges de leur état aſſez infor-

tunées, ne le deviennent pas encore davantage par un ſiſtême qui n'a point de fondement raiſonnable. Supoſons pour un moment que la geſtation des femmes ne ſoit point fixée invariablement à neuf mois, cõme cela eſt très-probable, quels riſques ne coureroient pas les épouſes, en permettant à leurs maris de les quitter pour quelque tems ?

Pierre va à Paris pour ſes affaires, il y fait un ſéjour de trois mois & demi, ſa femme conçoit la veille ou la ſurveille de ſon départ: il revient & lui trouve les ſignes de groſſeſſe qu'elle a coutume d'avoir. Six mois & demi après ſon retour elle accouche d'un enfant qui paroît être à terme. Pierre ſupute & compte qu'elle auroit porté dix mois: or ſuivant M. Louis & le préjugé commun, cela eſt impoſſible. Voilà cette malheureuſe femme ſoupçonnée & même convaincuë dans l'eſprit

prit de ſon mari d'un crime qui ne ſe pardonne guéres. Que de mauvais traitemens, que d'indignes procédés vont s'enſuivre, que de chagrins, que de mépris, que de larmes dévorées dans le ſecret! Un ſiſtême qui entraîne de pareils malheurs, ne doit-il pas être évidemment démontré, avant que d'être embraſſé? J'eſpere que les heritiers collateraux n'auront pas abſorbé toute la compaſſion de M. Louis.

---

## *SUPLÉMENT.*

PENDANT que les Réflexions précédentes étoient à l'impreſſion, la Nouvelle Conſultation de M. Bouvard m'eſt tombée entre les mains. La premiere choſe que j'y ai remarquée, c'eſt ſa ſéparation d'avec M. Louis & d'avec lui-même

ſur le terme de la Geſtation des femmes. Il dit pag. 15. de ſa premiere Conſultation, qu'à parler dans la plus-exacte verité, il n'y a aucun enfant qui reſte dans le ventre de ſa mere juſqu'au dixième mois un peu avancé; & dans ſa derniere, qui vient de paroître, il déclare expreſſément pag. 27. qu'il accorde 10. mois complets, & même dix jours de grace. Il dit encore pag. 37. en parlant d'un auteur nommé Blancard: " Cette autorité peut-elle être » contre nous, qui ſuivant les Ju» riſconſultes Medecins les plus » eſtimés, accordons juſqu'à dix » mois dix jours. " Malheur à l'enfant qui tardera ſeulement 24. heures après l'expiration du délai preſcrit par l'Ordonnance des Medecins, on prendra défaut contre lui. Je ſuis fort tentée de croire que ce nombre de 10. mois 10. jours a quelque choſe de miſtérieux, ou

que les Medecins qui l'ont adopté, ſans en excepter M. Bouvard, étoient Pithagoriciens. Pithagore diſoit que le nombre *dix* étoit harmonique & le plus parfait de tous. Son aſtronomie ſupoſoit dix ſpheres céleſtes, & je ne doute point que s'il eût écrit ſur le tems de la naiſſance, il n'en eût fixé le terme le plus parfait à dix mois 10. jours & n'eût même traité d'avortement, ou du moins de naiſſances prématurées & contre nature, celles qui auroient précédé ce terme. D'ailleurs ce Philoſophe avoit habilement inſinué à ſes diſciples, qu'un de leurs devoirs, étoit de le croire ſur ſa parole, ce qui lui évitoit la peine de donner des raiſons de ſes opinions. Au reſte puiſque ces Mrs. ſe ſont donné la liberté de fixer un terme, ſans dire pourquoi, ni prouver par des raiſons phiſiques l'impoſſibilité d'un plus long retard.; d'autres Medecins, qui

aimeroient le nombre *onze*, ne pouroient-ils pas donner onze mois onze jours ? Et M. Louis ſera en droit de s'écrier que l'on doit s'en tenir aux 9. mois 10. jours donnés par le Prince de la Medecine, qui auroit dû n'accorder que neuf jours, parceque c'eſt juſtemẽt autant de jours que de mois, & que d'ailleurs le nombre neuf a des perfections ſingulieres : par exemple, multipliez-le par lui-même, tant qu'il vous plaira, les chiffres qui feront le produit de cette multiplication ajoutés enſemble, donneront toujours neuf ou dix-huit, &c.

M. Bouvard allegue encore dans ſa Nouvelle Conſultation l'invariabilité de la geſtation des animaux, qui n'eſt pas prouvée, & ne prouve rien.

Je ne ſçais quelles impreſſions feront ſur les eſprits la ſçavante érudition qu'il étale : Mais s'il repro-

che de la mauvaiſe foi à ſes Adverſaires, en eſt-il tout à fait exempt lui-même ? Par exemple comment peut-il ſe vanter p. 102. qu'il a prouvé à M. Petit, que c'eſt contre toute raiſon & toute juſtice qu'il revendique le ſentiment de Mrs. Harvée, de Buffon & de Haller ? Ce premier, en parlant d'une femme qui a porté pendant ſeize mois un enfant, qu'elle a ſenti remuer pendant plus de dix, & qu'enfin elle mit au monde vivant, ajoute ; " mais ces ſortes de choſes ſont du ,, nombre de celles qui arrivent ra- ,, rement. " Dire qu'une choſe arrive rarement, n'eſt-ce pas, non ſeulement en reconnoître la poſſibilité, mais encore la réalité ?

J'ai admiré la petite ruſe de M. Bouvard en refuſant de raporter le Texte de M. de Buffon, ſe contentant de citer les dernieres lignes de la lettre que cet Homme illuſtre a

écrite à M. Louis : A son défaut je vais transcrire quelques passages de cet Auteur, & prouver que M. Bouvard n'a pas tout à fait lieu de dire, qu'il ne lui est nullement défavorable. On lit : Histoire Naturelle, T. 4. p. 125. in-12. " Tel enfant » poura naître à 10. ou 11. mois, » qui ne sera pas plus avancé qu'un » autre qui sera né à neuf. " . . . . . L'on n'a pas trouvé de meconium, dit-il encore, p. 129. dans l'amnios » des fœtus de 10. ou 11. mois, qui » n'ont pas respiré." Il dit enfin p. 136. " Lorsque le fœtus n'aura pas » acquis dans le tems de neuf mois » ce même degré de perfection & » de force, il poura rester dans la » matrice jusqu'à la onzième, & » même jusqu'à la douzième pério- » de, c'est à dire, ne naître qu'à » dix ou onze mois *, comme on

* On doit entendre révolus ; cet Auteur

» en a des exemples. " Cela eſt-il précis? Et ſi M. de Buffon dit à la fin de ſa lettre à M. Louis, qu'il n'a garde d'étendre le terme de l'accouchement naturel auſſi loin qu'il le faudroit, pour que l'enfant de Renée apartint à Charles, c'eſt qu'aux 10. mois 17. jours qu'il y avoit depuis la mort de Charles, ce GRAND HOMME ajoutoit les 40. jours de maladie.

Un paſſage de M. de Haller, cité dans la nouvelle Conſultation pag. 74. prouve que M. Petit n'a point eû tort de le compter au nombre de ceux qui ſont favorables à ſon ſentiment. " J'eſtime, dit cet auteur, » que les parts parfaits de onze » mois, de douze & même plus, » ſont très-rares, & que jamais on

---

exact auroit certainement averti, s'il ne s'étoit agi que du commencement du onzième mois.

» ne doit les admettre , à moins » qu'on ne trouve une cause très-,, manifeste de retard dans une maladie de langueur quepouroit a-,, voir la mere." Voilà donc un cas où l'on doit les admettre. Si M. de Haller y avoit fait attention, il auroit ajouté, & une profonde mélancolie, qui produit, à peu de chose près, les mêmes effets.

Je n'ai pû m'empêcher de rire en voyant M. Bouvard, se donner gain de cause, & dire, d'un air satisfait : "Quand même, à toutes les autorités que nous venons de raporter, nous ne joindrions pas celle d'Hipocrate, d'Aristote & de Galien, il est certain » que nous l'emporterions encore » de beaucoup par le nombre." [ ce seroit un calcul à faire.] Mais si l'on » pese les suffrages au lieu de les » compter, nous avons tout, & il » ne reste rien à nos Adversaires."

M.

M. Bouvard nous permettra de lui dire qu'il faudroit bien des Sçavans en *us*, pour l'emporter dans la balance ſur Mrs. de Haller & de Buffon : Joignez à ces deux Grands Hommes, Harvée & Heiſter.

Quand M. Bouvard avance, avec de fréquentes répetitions, que les partiſans des Naiſſances Tardives ne ſont que les échos de Pline, d'Aulugelle, &c. ne ſent-il pas qu'on peut lui répondre, que ceux qui reſtreignent la naiſſance à 9. mois quelques jours, & dont il cherche à s'apuyer, ſont les échos d'Hipocrate, de Galien, &c. autorités bien autrement reſpectables pour les Medecins, que celles de Pline, d'Aulugelle, de Cardan & de Schenkius.

Le propre d'une paſſion vive eſt de nous rendre inſenſible aux petits interêts de l'amour propre. Le deſir de mettre un nom de plus dans ſa

liſte des autorités, a déterminé M. Bouvard à s'apuyer de celle d'un homme qui l'accuſe implicitement d'avoir une opinion monſtrueuſe. C'eſt Dersfeld dont je veux parler. "Le part humain, dit-il, peut ſou-„ frir un delai de quelque peu de „ jours par delà le dixième mois. Je „ dis peu de jours, 2. ou 3., ou „ tout au plus 4., mais non pas „ 10. ni 15.; car les Medecins „ regardent ce part comme monſ-„ trueux & contre nature." Quand cet auteur dit les Medecins, il entend, ſans doute, le plus grand nõbre & les plus-eſtimables. C'eſt l'amour propre qui dicte ce jugement. Lorſque nous embraſſons un ſentiment, nous croyons toujours que c'eſt celui des plus habiles, & de ceux qui penſent le mieux : cependant M. Bouvard, après avoir cité ces paroles de Teichmeyer " il eſt „ clair, d'après les preuves que j'ai

„ raportées, que le part de 11. &
„ 12. mois, suivant les principes
„ des Medecins, peut être regardé
„ comme légitime dans de certaines
„ circonstances, quoique le Droit
„ Civil ne le reconnoisse pas." M. Bouvard, dis-je, prétend qu'il faut entendre par ces mots; *Suivant les principes des Medecins*; de certains Medecins imbus d'une doctrine erronée. M. Petit croit, avec bien plus de raison, ce me semble, qu'on doit entendre l'opinion générale des bons Medecins. Il n'est pas à présumer que Teichmeyer, qui adopte visiblement ici la réalité des Naissances Tardives, supose qu'il n'y a que quelques Medecins peu estimables, qui soient de son avis. Voilà sans doute ce qu'il a voulu dire;
" il est clair, d'après les preuves que
„ j'ai raportées & les principes des
„ plus grands Medecins, que le part
„ de onze & douze mois, &c. &c.

Je ne vois pas non plus que M. Bouvard ſoit fondé à faire un procès à M. Petit, parce que ce dernier, en citant le paſſage de Teichmeyer, a obmis ces paroles, qui ne faiſoient rien à ſon ſujet : *Quoique le Droit Civil ne le reconnoiſſe pas* : Les Tribunaux ont ſans doute raiſon de ne pas admettre indifféremment ces ſortes de parts, cependant l'exemple de Renée de Villeneuve, prouve qu'ils les admettent quelque fois : Mais quand ils refuſeroient abſolument d'en reconnoître la légitimité, cela n'autoriſeroit point du tout M. Bouvard à ranger Teichmeyer de ſon côté, comme il l'a fait dans ſa premiere Conſultation.

Son triomphe, fondé ſur les déciſions des Tribunaux & l'autorité des onze Auteurs de Juriſprudence Medecinale, me paroît auſſi très-imaginaire. Je remarque en paſſant que l'autorité des Tribunaux ſur cet

article, eſt à peu près nulle, parce que leurs principes & leurs déciſions ſont contradictoires. La Loy des douze Tables, celle du Digeſte n'accordent point la légitimité paſſé le terme de 10. mois. Sous St. Louis le terme étoit réduit à trente-neuf ſemaines un jour, de ſorte qu'un enfant, qui ſeroit venu au monde ſuivant le calcul d'Hipocrate, auroit été déclaré bâtard par les Juges du tems de St. Louis.

Mais ce n'eſt pas encore tout : M. Bouvart ayant avancé, dans ſa premiere Conſultation, que la diſpoſition ptiſique du fœtus & de la mere, le chagrin de celle-ci, ſes maladies de langueur, &c. bien loin de retarder l'accouchement, ne peut que l'avancer, prétend le démontrer à la fin de ſon nouvel ouvrage. Tachons de faire un précis de ſes raiſonnemens à ce ſujet, contenus dans les pag. 115. 116. 117. " Il n'y a,

„ dit - il entre la matrice & le pla-
„ centa qu'un ſimple contact . . . .
„ l'union du fruit avec la branche
„ de l'arbre qui le porte, nous don-
„ ne une idée de l'engrénure qui u-
„ nit la matrice & le placenta . . . .
„ la ſéparation du fruit arrive lorſ-
„ qu'il a reçû tout le dévelopement
„ dont il étoit ſuſceptible. Lorſ-
„ que la meſure du ſuc alimenteux,
„ qu'il pouvoit recevoir, eſt com-
„ blée, & qu'il ne lui reſte plus
„ d'aptitude à en recevoir davanta-
„ tage; c'eſt à lors que la ſève nou-
„ riciere de l'arbre, continuant d'a-
„ border vers le pédicule, & ne
„ trouvant plus de paſſage pour s'y
„ inſinuer, employe la force avec
„ laquelle elle eſt pouſſée à faire ſé-
„ parer le pédicule de la branche."

"La ſéparation du placenta d'avec
„ la matrice, s'opere par le même
„ méchaniſme. * Dès que le fœtus

---

* Si le fœtus pour naître attendoit toujours

„ eſt parvenu à maturité, ce qui ar-
„ rive toujours à neuf mois, le ſang
„ de la mere, qui ne trouve plus la
„ même facilité à ſe diſtribuer dans
„ le fœtus, employe la force de ſon
„ impulſion à ébranler peu à peu
„ l'exacte adhéſion qui uniſſoit le
„ placenta à la matrice § . . . . .
„ celle-ci ne lui étant plus ſi inti-
„ mément apliquée, entre en con-
„ traction, &c. Pour prolonger u-

---

que la meſure du ſuc nouricier fût comblée, aucun enfant ne devroit venir au monde maigre. Et comme cette meſure peut, pour ſe combler, exiger plus ou moins de tems, ſuivant la qualité ou quantité des ſucs, le plus ou moins de vivacité de la circulation du fœtus, ce méchaniſme ſeroit favorable aux Naiſſances Tardives. Outre qu'elle eſt fauſſe, cette explication me paroit aſſez maladroite de la part de quelqu'un qui fait profeſſion de ne pas croire à ces ſortes de naiſſances.

---

§ Que dites-vous d'une adhéſion qui unit, ainſi que de ce ſang qui employe la force de ſon impulſion à ébranler l'exacte adhéſion? Il faut convenir que cette phraſe eſt élégante!

„ ne groſſeſſe, il faudroit ſupoſer
„ des cauſes capables d'affermir l'u-
„ nion du placenta avec la matri-
„ ce . . . . . Le ſeul cas où cela peut
„ arriver, eſt celui où le placenta
„ & la matrice même prendroient
„ une qualité ſquirreuſe : Or le
„ chagrin ne leur donne point cette
„ qualité, donc le chagrin ne pro-
„ longe point la groſſeſſe. "

Nous conſentons, pouroient lui répondre ſes Adverſaires, que le placenta ſe détache de la matrice, par la même raiſon qu'un fruit mur ſe détache de l'arbre ; mais le défaut de votre raiſonnement, c'eſt que vous ſupoſez ce qu'il falloit prouver, & poſitivement ce qui eſt en queſtion, lorſque vous avancez que le fœtus parvient toujours en neuf mois à ce degré de maturité. De même qu'il eſt des années froides, tardives où les fruits reſtent plus long-tems ſur l'arbre

* pour

* pour parvenir au point de dévelopement & de maturité, de même un fœtus, qui se trouvera porté par une feme mélancolique ou travaillée par quelque maladie chronique, sera plus de tems à prendre l'accroissement dont il est capable, relativement à sa constitution particuliere. Et comme il faut, de votre aveu, que le sang ou plus-tôt les liqueurs nouricieres de la mere, ne trouvent

* On a coutume de faire vendanges au cômencement ou à la mi-Septembre; en 1763. on ne les fit qu'à la mi-Octobre, & encore on recüeillit de fort mauvais vin. On concluroit fort mal, si l'on disoit, donc l'enfant qui restera plus long-tems, périra ou naîtra foible. La maturité des fruits ne peut s'achever, lorsque la saison en est passée, parce que le soleil qui l'opere, s'éloigne continuellement. Mais il n'est point de saison pour le fœtus dans le sein de sa mere, & la chaleur, cause de ce dévelopement, loin de diminuer, peut augmenter à la fin de la grossesse, si le chagrin ou la maladie de langueur, dont elle étoit frapée, viennent à cesser.

plus la même facilité à se distribuer dans le fœtus, pour qu'elles employent la force de leur impulsion à ébranler peu à peu l'exacte adhésion qui unissoit le placenta à la matrice; le fœtus, en qui la mesure de ces liqueurs ne sera pas comblée à neuf mois, y fera une plus longue demeure: Or le chagrin, quelques maladies de langueur, en diminuant la chaleur naturelle de la mere, cause du dévelopement du fœtus, retarderont son accroissement & sa maturité; donc le chagrin peut & doit prolonger la grossesse, sans donner à la matrice une qualité squirreuse.

Il est fort surprenant que M. Bouvard se prétende en droit de nier, que les œufs de poule, éclosent depuis le vingt jusqu'au vingt-cinquième jour, & demande fierement à M. Petit, qui sont ceux qui conviennent de ce fait: C'est Aristote, je pense, & M. Louis pag. 19. de

ſon Suplément, eſt obligé d'en convenir. Pour lui éviter la peine de chercher l'endroit en queſtion, je vais lui raporter les propres paroles de cer Auteur. Il eſt vrai " qu'Ariſ-
» tote dit que les œufs écloſent plus-
» tôt l'Eté que l'Hiver, que pour les
» poules, c'eſt l'ouvrage de vingt-
» deux jours en été, & qu'en hiver,
» cela va quelque fois à vingt-cinq."
Il n'eſt pas équitable de renvoyer perpetuellement, comme l'on fait, à l'invariabilité de la naiſſance du poulet qui éclot dans les fours: On ſçait que l'on a ſoin d'y entretenir une chaleur uniforme.

---

## CONCLUSION.

PUISQU'IL y a un très-haut degré de probabilité, comme je crois l'avoir prouvé, que l'accouchement peut être retardé par des cau-

ſes phiſiques, qu'il eſt aiſé de ſupoſer & de deviner, ſans parler de celles qui nous ſont & ſeront vrai-ſemblablement toujours inconnuës ; puiſqu'il nous eſt impoſſible de ſçavoir en quel nombre ſont ces accouchemens qui peuvent être plus fréquens que l'on ne penſe : ne feroit-il pas raiſonnable d'avoir égard alors aux circonſtances particulieres ? Par exemple à l'état de l'enfant, au tempérament de la mere, aux paſſions dont elle a pû être agitée pendant ſa groſſeſſe ; à ſa réputation d'honêteté, à ſa conduite avant & après le décès de ſon mari ? Ne pouroit-on pas exiger d'elle un ferment ; ſi par les principes de religion, dont elle a toujours fait profeſſion, elle méritoit qu'on pût s'en raporter à ſa bonne foi ? Oſer décider, ſans en raporter aucunes raiſons ſolides, que le terme de 10. mois 10. jours, eſt le plus - long

terme que l'on puiſſe accorder : Oſer propoſer d'en faire une Loi invariable & aplicable à toutes ſortes de cas, c'eſt riſquer de faire commettre des injuſtices à l'abri des Loix, tandis que les Loix ſont faites pour nous mettre à l'abri des injuſtices.



OBSER-



# OBSERVATIONS
## SUR
## *LES HOMMES MARINS*,

*Tirées en partie de la Gazette Litteraire de Berlin, Septembre* 1764. *& insérées dans le Journal Encyclopédique, Octobre* 1764.

BIEN des gens regardent encore comme des récits fabuleux tout ce qu'on a écrit au ſujet des Hommes Marins. En effet, il eſt humiliant de penſer qu'une partie de la ſeule eſpece d'êtres raiſonnables, qu'il y ait dans la nature, ſoit faite pour vivre en ſo-

cieté avec les poiſſons, & pour végeter comme eux ſous les eaux de la mer. Si l'exiſtence de cette eſpece d'Homme eſt une fois admiſe & démontrée, quelle foule de conſéquences & de difficultés accablantes n'en reſultera-t'il pas contre les Hommes Tereſtres? Car ſi ces Animaux ſont exactement conformés comme nous; s'ils ſont organiſés de même, ils ont donc auſſi des idées? Ils penſent, ils raiſonnent; & nous n'avons au deſſus d'eux qu'un inſtinct plus parfait, & des facultés relatives à l'élément plus épuré dans lequel nous vivons: Mais d'ailleurs ces Animaux ſont comme nous des Hommes. Ils ont ainſi que nous des deſirs & des paſſions; ils ſont également agités par l'envie, par la haine, &c. Leurs femelles, dit-on, reſſemblent exactement à nos femmes: Ils ſe perpetuent, ainſi que nous. Les meres,
en

en cela, plus raiſonnables, plus tendres que nos femmes Européennes, allaitent elles-mêmes leurs enfans, qui grandiſſent enſuite, & font à leur tour des petits. Chacun de ces Individus a donc une ame ? Mais à quoi bon loger des ames dans des corps deſtinés à vivre & à mourir avec l'eſpece aquatique ? Il eſt vrai que dans le nombre de ces Hõmes - poiſſons qui ont été pêchés, les plus robuſtes ont vécu quelque tems, & ont paru ſuſceptibles d'inſtructions. Mais cela même prouve qu'ils ne ſont ni inſtruits ni éclairés dans leur patrie; qu'ils n'en ſçavent pas plus que les Moruës, les Sardines, &c. que nuds, foibles, deſarmés, & n'ayant d'autre défenſe que les bras & les dents, ils ſe gardent bien de croire à l'aſpect de la Baleine, du Bœuf marin ou du Crocodile, qu'ils ont été créés pour regner deſpotiquement ſur tous les animaux.

Néanmoins ne se peut-il pas que quoiqu'entierement semblables à nous, ces POISSONS ne sont pourtant pas des HOMMES ? Mais si l'on nomme triangle une figure à trois angles, il faut bien que l'on donne le même nom à toute figure qui sera exactement semblable à un triangle. S'il manquoit seulement à ces HOMMES marins, des ongles, des cheveux ; s'ils étoient couverts d'écailles ; s'ils avoient des nageoires ; s'ils n'avoient qu'un œil ; s'ils marchoient autrement que nous ; s'ils mangeoint autrement, &c. ce seroit très-bien fait de les exclure de l'humanité, de leur refuser la pensée & de les rejetter dans la classe des bêtes : Mais puisqu'il n'est pas possible de les y placer, sans y descendre nous-mêmes, comment concicilier leur existence avec la prééminence de l'espece humaine sur tous les êtres créés ; comment la conci-

lier avec l'orgueil de la raiſon & la nobleſſe de notre deſtination ?

Il ſeroit bien conſolant de croire que tout ce qu'on a dit au ſujet de cette eſpece, ſont des fables abſurdes, des rêves poëtiques, des relations outrées. Mais pourquoi tant de Voyageurs auroient-ils voulu nous tromper ? Pourquoi leurs narrations ſimples, ingenuës & conformes entr'elles, portent-elles tous les caracteres de la verité ? Cõment des Villes entieres auroient-elles certifié l'exiſtence de cette eſpece d'hommes; la pêche qu'on a faite de quelques uns, leur maniere de vivre, leur conduite, leurs mœurs ? Eſt-il permis, quand les faits ſont prouvés; quand ils ſont démontrés, de nier ou de douter encore ? Il eſt conſtant d'ailleurs que tous les hommes ſont tous naturellement, & à la rigueur, amphibies, & que ce n'eſt que forcément en quelque

ſorte qu'on les contraint de renoncer dès leur naiſſance, à l'élément dans lequel ils ont été engendrés. En effet, c'eſt dans le liquide qu'ils ſont formés, & qu'ils vivent tant qu'ils reſtent dans le ſein de leur mere. Il eſt donc très-probable que s'ils naiſſeoint dans l'eau, ou du moins que s'ils y étoient jettés quelques inſtans après leur naiſſance, ils continueroient d'y vivre. Mais pourquoi recourir à des conjectures? Les Hõmes marins ne différent des Hommes terreſtres que par un avantage qu'ils ont reçû de la nature, & qu'ils partagent avec le reſte des Amphibies, celui de vivre habituellement dans l'eau, & de pouvoir exiſter des heures & des jours entiers hors de l'eau ſans être ſuffoqués par l'impreſſion de l'air.

On a vû au Banc de Terre-Neuve un de ces Animaux, faire de fréquents voyages ſur la rive, & y

respirer librement & long-tems. On en pêcha un à Sestri dans le Levant en 1682. Toute la Ville accourut & chacun l'examina. On le plaçoit pendant le jour sur une chaise, où il restoit assis durant plusieurs heures, ce qui prouve que son corps étoit flexible, & qu'il avoit des jointures, au lieu que les poissons n'en ont point, il ne faisoit que pleurer & jetter des cris Lamentables; aussi mourut-il quelques jours après, sans avoir voulu prendre aucune nouriture. De la mort de cet HOMME marin, & d'un autre qu'on pêcha quatre ans après dans le Texel, qui fut vû de tout le peuple d'Amsterdam, & qui ne vécut que trois ou quatre jours dans la captivité; il ne faut pas conclure que cette espece ne puisse pas s'accoutumer à l'impression de l'air; car presque tous les autres Amphibies s'y accoutument, & plusieurs HOMMES-

marins ont vécu tranquilles & contens pendant plusieurs années. On lit dans l'histoire de Portugal, que s'étant fait une pêche d'Hommes marins au cap de Comoryn, il ne resta de ces Animaux singuliers qu'une femme & une fille, qui furent envoyées au Roy Emmanuel. Tout le reste mourut, soit sur le rivage même, soit dans le trajet de Comoryn à Lisbonne. Cependant ces deux femmes paroissoient peu contentes d'avoir survécu à leurs compagnes. Elles refusoient de manger, & leur langueur augmenta si fort, que le Roy, craignant pour leurs jours, ordonna qu'on les ceignît l'une & l'autre d'une chaîne légere, & qu'on leur laissât la liberté de s'enfoncer dans la mer. Elles s'y précipiterent, la mer étant peu profonde dans cet endroit. On vit les transports de leur joye. Elles folatrerent dans l'eau, & témoignerent autant

de gayeté que des prisonniers longtems enchaînés, à qui on auroit rendu la liberté : on eût beaucoup de peine à les retirer. On les conduisoit chaque jour à la mer, où elles se jettoient avec empressement & où elles reprenoient leur vivacité naturelle. C'est ainsi que ces deux femmes vécurent pendant plusieurs années. L'histoire ajoute qu'elles n'étoient point sans graces & sans intelligence ; mais qu'il ne fut jamais possible de leur aprendre à articuler une seule parole.

François Petit dans sa grande Chronique l. 3. p. 319. raporte aussi l'histoire surprenante d'une Femme Marine prise vivante en Hollande. En 1403. une violente tempête s'étant éleveé, dit cet Ecrivain, & plusieurs villages de la Frise ayant été innõdés, une Femme Marine, entraînée sans doute par la force des vagues, vint en nageant, jusques dans

la Zuiderzée, entre Campen & Eédam. Elle paſſa par la Purmérie & entra dans le détroit d'une digue rompuë pendant la tempête. Cette Femme extraordinaire ſe promenoit & ſe repoſoit tour à tour dans ce détroit où elle étoit toute nuë, mais noircie & couverte par l'algue & les excrémens de la mer. " Elle de-
» moura long-tems dans ce quartier
» nageant de part & d'autre, ne ſça-
» chant retrouver le trou par où elle
» étoit entrée, parce que la digue
» avoit été reſtoupée après la tem-
» pête ceſſée & à baſſe marée, com-
» me c'eſt la coutume. " Quelques paiſannes l'aperçûrent, & en furent d'abord éfrayées; peu à peu elles s'accoutumerent à la voir: enfin elles projetterent de la prendre; la prirent en effet, & la tranſporterent dans la Ville d'Eedam. " Elle che-
» minoit par les ruës; perſonne ne
» pouvoit entendre ſon langage, &
aussi

» aussi n'entendoit-elle rien de la
» langue du païs. Quand elle eut
» été bien lavée & nétoyée du mouf-
» se marin qui étoit surcru à l'en-
» tour d'elle ; on la trouva com-
» me une autre femme. Elle fut a-
» coutrée & commença à s'accou-
» tumer aux viandes ordinaires des
» hommes comme une autre . . . .
» Ceux de Harlem firent grande
» instance à ceux d'Eedam, d'avoir
» cette Femme. Elle leur fut don-
» née. Elle y aprint à filer, & y
» vécut plusieurs années, aucuns
» disent quinze ans : finalement elle
» y mourut. Et pour la révérence
» qu'elle portoit au Signe de la
» Croix, à quoi on l'avoit accou-
» tumée, elle fut enterrée au cime-
„ metiere. "

Ce passage, & mille faits semblables, qu'il feroit trop long de raporter, prouvent évidemment l'existence des Hommes marins. . . .

Or ſi les HOMMES marins voyent, courent, mangent, digerent, s'aſſeyent, ſe couchent, dorment & ſe multiplient ainſi que les HOMMES tereſtres, il faut auſſi qu'ils penſent; car pourquoi, d'ailleurs ſemblables à tous égards à nous, ne penſeroient-ils pas? Et s'ils penſent, ils ont donc une ame, & une ame immortelle; or quelle notion peut-elle avoir?





# DOUTES SUR L'EXISTENCE *DES HOMMES MARINS*,

*Pour servir de Réponse à un petit Écrit intitulé* Observations sur les Hommes Marins, &c. *inseré dans le Journal Encyclopédique d'Octobre* 1764.

ENFIN c'est une chose décidée, Monsieur, d'après les faits raportés par l'Auteur des Observations inserées dans le Journal Encyclopédique ; vous croyez à l'Existence des hõmes marins : Mais sçavez-vous que tous ces faits ont été rassemblés par l'Auteur de Telliamed, & qu'en les lisant dans cet ouvrage, on trouve de très-fortes raisons de douter de leur verité ?

Parce que celui qui les raporte, coëffé d'un sistême, cherchoit à s'apuyer; parce qu'en raportant ces faits, il marque une prévention, qui en plusieurs occasions lui a ôté le jugement. Enfin, parce qu'il aporte en preuve des pieces qui n'ont jamais existé. Consultez la p. 238. du Tom. second de Telliamed, vous en verrez un exemple assez frapant.

" J'ai lû dans une relation de vo-
,, tre païs, fait-il dire à son Philo-
,, sophe Indien, qu'un Capitaine
,, Hollandois, nommé Baker, mon-
,, tant, il y a environ soixante &
,, dix ans un vaisseau marchand,
,, apellé l'Hirondelle, & se trou-
,, vant sur les côtes de Hollande,
,, un Homme Marin sauta de la mer
,, dans son bord, au milieu de plu-
,, sieurs matelots, avec lesquels le
,, Capitaine s'entretenoit. Leur é-
,, tonnement s'accrut, lorsqu'ils

„ entendirent cet Hõme parler Hol-
„ landois, & leur demander en cet-
„ te langue une pipe pour fumer,
„ ce qu'on lui accorda d'abord. Il
„ étoit couvert d'écailles, & avoit
„ les mains semblables à des nageoi-
„ res de poisson. Il paroissoit âgé
„ d'environ trente ans. On lui de-
„ manda qui il étoit, il répondit
„ qu'il étoit Hollandois, & que s'é-
„ tant embarqué à l'âge de huit ans
„ sur un vaisseau qui avoit péri,
„ avec tout l'équipage, il avoit vé-
„ cu depuis dans la mer sans sçavoir
„ comment cela s'étoit fait. Cepen-
„ dant cet Hõme s'apercevant que le
„ Capitaine faisoit signe aux mate-
„ lots de se saisir de lui, il se rejetta
„ dans la mer. Le Capitaine & l'é-
„ quipage dresserent sur le champ
„ un procès-verbal de ce fait, qu'ils
„ remirent à l'Amirauté d'Amster-
„ dam aussi-tôt que le vaisseau fut
„ arrivé, & ils en confirmerent le

„ contenu par de nouvelles dépoſi-
„ tions." A la fin de ce récit il y a une NOTE de l'EDITEUR, qui dit: "Je
„ dois ici, pour l'interêt de la veri-
„ té, avertir le lecteur, qu'en 1736.
„ M. de Maillet reçut une lettre
„ d'un de ſes amis établi à Amſter-
„ dam, qui lui mandoit, qu'ayant
„ fait pluſieurs recherches à l'Ami-
„ rauté de cette Ville, il lui avoit
„ été impoſſible d'y trouver le pro-
„ cès-verbal dont il eſt parlé ici."

Ce récit d'ailleurs porte par lui-même l'empreinte de la fauſſeté. Imaginez-vous aiſément qu'il puiſſe pouſſer des écailles à un homme, parce qu'il ſe trouve dans le cas d'en avoir beſoin ! Que dites-vous de la métamorphoſe de ſes mains en nageoires ? Il faut être dépourvu de jugement, pour raporter ſerieuſement des circonſtances auſſi ridicules.

Il y bien de l'aparence que la fille

dont parle François Petit dans sa grande Chronique, trouvée par les filles de la Ville d'Eedam, située sur la mer de Zelande, à l'extrêmité de la petite riviere de Tye, étoit quelque malheureuse imbécille, à qui persõne ne s'interessoit, & qui pour se sauver des mauvais traitemens, s'étoit jettée des bords circonvoisins, ou dans la mer ou dans cette petite riviere. L'amour qu'elle paroissoit avoir gardé pour l'eau, où, dit-on, elle étoit toujours prête à se jetter, pouvoit venir d'un desir secret de revoir sa patrie.

Quant aux deux Femmes pêchées au cap de Comoryn, à la pointe de l'Inde, & qui furent envoyées en Portugal, qui nous assurera que ce n'étoit pas des femmes Indiennes des environs, qui se promenoient sur la mer, & dont la barque venoit d'être submergée par un coup de vent ou par quelqu'autre accident?

Il n'eſt point étonnant qu'elles fuſſent en Portugal d'une triſteſſe extrême ; il ne l'eſt point non plus, qu'accoutumées au plaiſir de ſe baigner, qui eſt un vrai beſoin dans les païs chauds, elles ſe ſoient jettées avec empreſſement dans la mer lorſqu'on leur en a laiſſé la liberté : Il ſe peut faire auſſi que comme elles ſe déplaiſoient beaucoup en Portugal, elles n'eurent pas la volonté d'aprendre à parler. Une remarque que je viens de faire, c'eſt que l'Auteur des Obſervations inſerées dans le Journal Enciclopédique, ne parle point ; en raportant ce fait, d'une circonſtance importante, raportée par M. de Maillet. " Ces deux » Fêmes, dit ce dernier, reſterent » dans l'eau plus de trois heures, » ſans que jamais dans cet interva- » le, elles s'élevaſſent au deſſus pour » reſpirer. " Si cette circonſtance n'eſt point dans l'Hiſtoire de Portugal

tugal, elle est donc ajoutée par M. de Maillet : si elle est dans cette histoire, pourquoi l'Auteur des Observations l'a-t'il obmise ?

M. de Maillet raporte encore, pour prouver l'existence des Hommes marins, qu'il paroît avoir fort à cœur ; qu'à la fin du siècle dernier un vaisseau Anglois, étant à la pêche de la baleine dans les mers du Groenland, à cent-cinquante lieuës de terre, se trouva environné vers le midi, de soixante ou quatre-vingt petites barques, dans chacune desquelles il y avoit un homme. " On ne les eû pas plus-tôt dé-
" couvertes que les chaloupes du
" vaisseau firent force de rames pour
" en joindre quelques unes ; mais
" ceux qui montoient ces barquet-
" tes, qu'ils conduisoient avec deux
" petites rames, s'en étant aperçûs,
" & voyant que les chaloupes les
" gagnoient, plongerent tous à la

„ fois dans la mer avec leurs bar-
„ ques, ſans que de tout le jour il en
„ reparut qu'une ſeule. Celle-cy re-
„ vint ſur l'eau un inſtant après, par-
„ ce qu'en plongeant, une de ſes ra-
„ mes s'étoit caſſée. Il fut pris enfin
„ avec ſa barque. Il étoit fait com-
„ me nous; excepté, que de la cein-
„ ture au bas, il étoit couvert d'e-
„ cailles. A l'égard de la barquette
„ elle avoit huit à neuf pieds de lon-
„ gueur, & étoit fort étroite, ſur-
„ tout aux deux extrêmités. Les
„ membres en étoient d'os de poiſ-
„ ſon juſqu'au ſiège, ſur lequel
„ l'homme étoit placé. Elle étoit
„ couverte en dedans & en dehors
„ de peaux de chien marin, bien
„ couſuës les unes aux autres. Cette
„ eſpece d'embalage étoit ouvert au
„ milieu de la grandeur neceſſaire,
„ pour y introduire le rameur; &
„ cette ouverture étoit garnie d'une
„ eſpece de bourſe ou de ſac de la

„ même peau, dont l'hõme introduit
„ dans la barquéte jusqu'à mi-corps,
„ se ceignoit si parfaitement avec
„ des bandes aussi de peau de chien
„ marin, que l'eau ne pouvoit y en-
„ trer. Devant lui étoient deux
„ morceaux de la même peau, atta-
„ chés sur la couverture où ils for-
„ moient deux especes de poche;
„ dans l'une on trouva des lignes &
„ des hameçons faits aussi d'os de
„ poisson; & dans l'autre des pois-
„ sons qui paroissoient avoir été pris
„ depuis peu. A côté du rameur é-
„ toient deux petites rames atta-
„ chées au bateau ou panier par deux
„ bandes faites aussi de peau de chien
„ marin."

Tout cet atirail ne prouve-t'il pas des hommes qui vivent en societé, à qui les arts de necessité premiere ne sont pas inconnus?

Cette machine ingenieusement fabriquée, qui a demandé l'usage des

inſtrumens, & peut-être le concours de pluſieurs mains, ne peut avoir été faite dans la mer : qui a donc pû faire juger à M. de Maillet que ces hommes étoient des HOMMES marins ? Mais ils étoient à 150. lieuës de la terre. Le Capitaine Anglois connoiſſoit-il aſſez ces parages pour aſſurer que ces HOMMES, qui vraiſemblablement alloient à la pêche, ne venoient point de quelqu'Iſle, qui lui étoient inconnuë ? Mais ils ſe plongerent dans la mer. Preſque tous les Sauvages ſont d'excellens coureurs, d'excellens nageurs & d'excellens plongeurs, ne vivant preſque que de pêche ; la neceſſité les a forcé de s'accoutumer dès l'enfance à ce dernier exercice. Mais de la ceinture en bas leurs corps étoient tout couverts d'écailles. Reſteroit à ſçavoir ſi cette derniere circonſtance n'a pas été ajoutée ; ſi elle eſt dans le procès-verbal, ſi ce pro-

cès-verbal exiſte. Et quand tout cela ſeroit, ne pouroit-on pas préſumer que ces écailles étoient un habit de pêche, une peau de poiſſon collée avec adreſſe contre celle de ce Sauvage, pour le garantir de l'humidité ?

En 1651. continuë le Philoſophe Indien, on avoit pris à deux lieuës de Nice un Requin d'une grandeur extraordinaire, dans le ventre duquel on trouva une main de figure humaine, ſéparée du bras, comme ſi elle eût été coupée avec une hache. Les doigts de cette main, abſolument ſemblables à celle d'un homme, étoient unis l'un à l'autre par une pelliculle, comme le ſont les pates des oyes & des canards, preuve certaine qu'elle ne pouvoit être que celle d'un HOMME marin.

On trouve l'explication naturelle de ce fait dans le Journal de Medecine Janvier 1765.

" Les Nageoires ventrales du » poiſſon apellé Diable de mer, dit » M. Savary, ſont compoſées cha- » cune de cinq rayons cartilagi- » neux, ſemblables à cinq doigts, » ce qui leur donne beaucoup de » reſſemblance avec les mains ou les » pieds d'un homme. La peau qui „ les couvre eſt rougeatre & cou- „ leur de chair." Mais en voici bien d'un autre : il s'agit d'une Fille trouvée auſſi dans le corps d'un fort grand poiſſon, que M. de Maillet préſume marine, ſans en donner d'autre raiſon, ſinon qu'elle étoit ceinte d'un calçon ſans couture, fait d'une peau ſemblable à celle de l'hõme. Auriez-vous crû, Monſieur, que les Filles marines euſſent pouſſé la modeſtie au point d'écorcher les hommes pour ſe faire un calçon de leur peau ? Ceci me rapelle un fait que M. de Buffon raporte d'après pluſieurs voyageurs. " Les Hoten-

„ tots, dit-il, Tom. 6. p. 250. in-12.
„ sont des especes de Sauvages fort
„ extraordinaire, les fêmes sur-tout
„ qui sont beaucoup plus petites que
„ que les hommes, ont une espece
„ d'excroissement ou de peau dure
„ & large qui leur croît au-dessus
„ de l'os pubis, & qui descend jus-
„ qu'au milieu des cuisses en forme
„ de tablier."

En lisant ceci, il m'est souvent venu dans l'esprit que cette prétenduë excroissance, invention barbare de la pudeur de ces femmes, pouroit bien être la peau fraîche de quelqu'animal, qui aura pris, au au moyen de quelqu'incisions faites dans l'enfance. * Mais revenons à M. de Maillet. Pouriez-vous croire

* Ces greffes animales sont possibles. On greffe l'ergot d'un coq sur la tête d'un autre, & il croît considerablement.

V. Considerations sur les corps organisés, Tom. 2. pag. 57.

qu'il raconte fort sérieusement, pour prouver qu'il y a des gens qui ont des membres miraculeux ; que le pouce du pied droit du Roy Pirrhus guérissoit du mal de rate, & qu'il ne put jamais être brûlé avec le reste de son corps ; qu'on trouve en plusieurs montagnes des hommes qui ont des têtes de chien ; qu'aux sources du Ganges on trouve des hommes qui n'ont point de bouche, & ne vivent que des odeurs & parfunts qu'ils tirent par le nez ? &c. ; Mais ce qui m'a semblé le comble du delire, c'est l'explication ou le récit de la métamorphose des poissons en oiseaux ; car son dessein est de prouver que toutes les plantes & les animaux terestres, viennent originairement de la mer. " Il peut arri-
„ ver, dit-il, T.2 .p.166. côme nous
„ sçavons qu'en effet il arrive assez
„ souvent que les poissons ailés &
„ volans, chassant ou étant chassés
„ dans

„ dans la mer, emportés du desir
„ de la proye ou de la crainte de la
„ mort; ou bien poussés peut-être
„ à quelques pas du rivage par les
„ vagues qu'excitoit une tempête,
„ soient tombés dans des roseaux,
„ ou dans des herbages, d'où en-
„ suite il ne leur fut pas possible
„ de reprendre vers la mer l'essor
„ qui les en avoit tirés, & qu'en
„ cet état ils ayent contracté une
„ plus grande faculté de voler. A-
„ lors leurs nageoires n'étant plus
„ baignées des eaux de la mer,
„ se fendirent & se déjetterent par
„ la secheresse. Tandis qu'ils trou-
„ verent dans les roseaux & les
„ herbages, dans lesquels ils é-
„ toient tombés, quelques alimens
„ pour se soutenir, les tuyaux de
„ leurs nageoires séparés les uns
„ des autres se prolongerent & se
„ revêtirent de barbes, ou pour par-
„ ler plus juste, les membranes, qui

M

„ auparavant les avoient tenus col-
„ lés les uns aux autres, ſe méta-
„ morphoſerent. La barbe formée
„ de ces pellicules déjettées, s'a-
„ longea elle-même. La peau de ſes
„ animaux ſe revêtit inſenſiblement
„ d'un duvet de la même couleur
„ dont elle étoit peinte; & ce duvet
„ grandit; les petits ailerons qu'-
„ ils avoient ſous le ventre, & qui
„ cõme leurs nageoires leur avoient
„ aidé à ſe promener dans la mer,
„ devinrent des pieds, & leur ſer-
„ virent à marcher ſur la terre. Il
„ ſe fit encore d'autres petits chan-
„ gemens dans leur figure: Le bec
„ & le col des uns s'allongerent,
„ ceux des autres ſe racourcirent;
„ il en fut de même du reſte du corps.
„ Cependant la conformité de la
„ premiere figure ſubſiſte dans le to-
„ tal, & elle eſt, & ſera toujours
„ aiſée à reconnoître."

La candeur d'ame de l'Auteur des

Obſervations paroît un peu ſinguliere, lorſqu'il ſe demande à l'occaſion des récits fabuleux qu'il vient d'alleguer. Mais pourquoi tant de voyageurs auroient-ils voulu nous tromper ? Le voici : parce que les hommes aiment le merveilleux ; parce que tout homme qui écrit des voyages, veut être lû, que pour l'être, il faut être intéreſſant; & que le moyen d'intereſſer, eſt de raconter des choſes extraordinaires.

Ce même Auteur ne me paroît pas difficile en démonſtration, lorſqu'il prétend que ces faits ſont évidemment démontrés. L'exiſtence des Hommes marins n'eſt point néceſſaire pour former les doutes accablans & métaphiſiques; mais bien rebattus, que cet Auteur s'eſt cru en droit de former contre la nature de notre ame. Sans faire attention aux Sauvages de l'Amerique, aux Lapons, Samojedes & autres, dont

la vie ſe paſſe brutalement à chercher leur nouriture, boire, manger, dormir; enfin ſans ſortir de chez nous, ne ſerions-nous pas en droit de demander, pourquoi loger une ame raiſonnable dans des machines qui ne ſont que végeter & ſe mouvoir au haſard? Pourquoi unir une ame immortelle au corps de cet homme, de cette femme, qui ſe levent le matin, paſſent trois heures à leur toilette, vont enſuite porter chez leurs connoiſſances le poids de leur inutilité & de leur déſœuvrement; jaſent ſans rien dire, ſe parlent ſans s'entendre, vont au ſpectacle par air, ſortent ſans avoir rien entendu, &c. enfin meurent ſans ſçavoir ce qu'ils ſont venus faire dans ce monde. Comment, pour me ſervir des phraſes & des expreſſions de notre Auteur, concilier l'exiſtence de ces Hommes, avec l'orgueil de la raiſon & la nobleſſe de notre

destination ? "Ces êtres , qui ne
„ pensent point, ne raisonnent ja-
„ mais, ont précisément la même
„ forme extérieure que nous ; ils
„ ont des ongles, des cheveux, &c.
„ ils voyent, courent, mangent,
„ digerent, s'asseyent, se couchent,
„ dorment de même. Ce sont donc
„ des hommes ; si ce sont des hom-
„ mes, ils ont donc une ame, & qui
„ plus est une ame immortelle : s'ils
„ ont une ame, ils pensent, ou du
„ moins ils ont la faculté de pen-
„ ser : or quel usage en font-ils ?

Je ne sçais où l'Auteur des Observations a trouvé cette conformité frapante, entre les narrations de tous ceux qui disent avoir vû des Hommes marins : Je trouve au contraire beaucoup de variété dans les circonstanccs les plus essencielles. Chez les uns, ces Hommes ont des écailles & point de nageoires ; chez les autres, ils ont des nageoires &

point d'écailles. L'homme de Seſtri avoit de la mouſſe au menton, &c.

Je ne ſçais pas non plus ce que cet Auteur veut dire, lorſqu'il avance que tous les hommes ſont naturellement amphibies, & que ce n'eſt que forcément en quelque ſorte qu'on les contraint de renoncer dès leur naiſſance à l'élément dans lequel ils ont été engendrés. Eſt-ce l'expérience qui lui a apris que l'enfant qui vient de naître, vivroit plus aiſément dans l'eau que dans l'air, & qu'on lui fait violence en le faiſant reſpirer ? M. de Buffon nous dit bien qu'il a fait vivre de petits chiens, nouvellement nés pendant quelque tems, en les plongeant dans du lait chaud; mais l'un d'eux mourut, & cet expérience n'a pas été ſuivie aſſez long-tems pour en connoître le réſultat.

Le conſeil que donne aux Hommes marins notre Auteur, en leur

recommandant d'être modeſtes, & de ſe garder bien de croire qu'ils ont été créés pour régner deſpotiquement ſur tous les animaux, m'a ſemblé fort plaiſant, pour ne rien dire de plus; comme il pouroit leur être utile, je lui conſeille de chercher un moyen de le leur faire paſſer, ainſi que le compliment qu'il fait aux Femmes marines ſur leur bon naturel. Je ne penſe pas, Monſieur, que vous ſouſcriviez à la ſinguliere déciſion de notre Auteur, lorſqu'il dit: s'il leur manquoit ſeulement " des ongles, des cheveux, „ &c. on ſeroit en droit de les ex-„ clure de l'humanité, de leur re-„ fuſer la penſée, & de les rejetter „ dans la claſſe des bêtes." Les ongles, les cheveux, &c. ſeroient-ils les caracteres diſtinctifs de l'eſpece raiſonnable? Au lieu de ces raiſonnemens métaphiſiques, où l'Auteur ſe perd viſiblement, il au-

roit bien mieux fait de nous inſtruire de la maniere de vivre, de la conduite, des mœurs des Hommes marins. Pourquoi ne pas nous dire ce qui lui a fait connoître que ces Hômes ſont agités par l'envie ? &c. Il auroit auſſi bien dû nous aprendre de quel Auteur il a tiré le fait de l'Homme marin, vû au Banc de Terre Neuve, & qui faiſoit de fréquens voyages ſur la rive. Je penſe que c'eſt le même dont parle M. de Maillet au ſecond volum. de Telliamed p. 194. qui prétend avoir tiré cette hiſtoire d'un procès-verbal dont il il n'a pû aparemment trouver l'original, car il n'en raporte point la copie à la fin de ſon ouvrage. Mais quand il exiſteroit, pour être ſur que cet homme, étoit un Homme marin, il faudroit prouver l'impoſſibilité phiſique qu'un Homme ſauvage des environs, eût pû venir en nageant juſqu'à ce vaiſſeau.

Quant

Quant à l'homme pris dans le Texel, voici comme s'exprime M. de Maillet: „ On m'a assuré qu'on prît „ dans le Texel, il y a plus de soi- „ xante ans, un Homme marin qui „ vécut trois jours, & qui fut vû „ de tout le Peuple d'Amsterdam." Le garant de ce fait non circonstancié, est donc un oüi-dire populaire; fait dont l'histoire n'a pas daigné faire mention, & duquel il ne reste aucun monument. „ On a „ pêché un de ces Hommes à Sestri „ dans le Levant. Toute la Ville l'a „ vû." Je ne doute point que tous les habitans de la petite Ville de Sestri, n'ayent vû un homme qu'on lui a dit être marin, à qui on avoit pû attacher un peu de mousse au menton; ce qui, pour le dire en passant, paroît un tour de charlatanerie: les autres Hommes prétendus marins n'avoient point cette singuliere barbe. Les habitans de Ses-

tri l'avoient-ils vû pêcher ? Leur a-t'on donné le ſpectacle de cet Hõme gratuitement ? Voilà deux choſes qu'il ſeroit eſſenciel de ſçavoir. Encore quand cet Homme auroit été pêché à la vuë de tout le monde, qui pouroit aſſurer qu'il n'étoit pas tereſtre ? C'étoit peut-être un Sauvage que l'on amenoit en Europe, qui pouvoit avoir été jetté, ou être tombé de quelque vaiſſeau, peut-être le trou botal n'étoit pas bouché chez lui. Tout le monde ſçait l'hiſtoire de ces deux Femmes des Eſkimaux, qui ſe trouverent ſur un vaiſſeau prêt à périr par la tempête, toutes les marchandiſes étant jettées dans la mer, on les y jetta auſſi pour décharger le vaiſſeau. Elle firent à ce qu'on prétend, plus de deux cens lieuës en nageant, tant en pleine mer que dans des rivieres. Elles traverſerent la France, & ne furent priſes qu'en Loraine. Une perſõne

digne de foi, m'a aſſuré que l'une d'elle vit encore, & qu'elle tient ſon hiſtoire d'elle-même. Ce qui me ſemble étonnant, c'eſt que l'Auteur des Obſervations, paroiſſe n'avoir fait aucune attention aux difficultés phiſiques que l'on peut former contre l'exiſtence des Hommes marins. Il paroît évident que la conformation intérieure & extérieure de l'homme n'eſt nullement propre à cette maniere de vivre. Tous les Poiſſons ont des écailles ou une peau forte, compacte, huilée, de façon que l'eau ne puiſſe la pénétrer. La peau de l'homme au contraire eſt percée de mille pores & vaiſſeaux abſorbans. Les Poiſſons ont des nageoires, une queuë qui leur ſert d'aviron, de rame, de gouvernail; des oüies pour ſéparer l'air de l'eau; une veſſie ou quelque choſe d'équivalent, pour ſe rendre plus legers, lorſqu'ils veulent monter. Mais

l'homme nud, ſans armes offenſives ni deffenſives, n'a pas même d'inſtrumens pour ſaiſir ſa nouriture; les Poiſſons agiles gliſſeroient de ſes mains, lorſqu'il voudroit les ſaiſir. Reconnoîtroit-on ici l'attention du Sage Auteur de la nature? Le moindre inſecte eſt vêtu convenablement aux dangers qu'il a à courir, à l'élément qu'il habite; il eſt pourvû d'inſtrumens analogues à la façon dont il doit ſe nourir.

" L'enduit gras & huileux des » Poiſſons, dit quelque part M. » Valmont de Bomare, dans ſon » Dictionnaire d'Hiſtoire Naturelle: Leurs écailles, qui leur forment comme une boëte, un toit » exactement fermé, étant impénêtrables à l'eau, ſert à défendre » leur ſang du froid de ce fluide, » & à redoubler leur chaleur naturelle par le renvoi des exhalaiſons du corps. La fourure de la

» Loutre, animal qui va ſouvent
» dans l'eau, & qui ſe nourit parti-
» culierement de poiſſons, eſt im-
» pénétrable à la pluye, dit-il dans
» un autre endroit . . . . . . Tous
» les Oiſeaux aquatiques s'endui-
» ſent d'une huile qui empêche que
» l'eau ne pénetre leurs plumages...
» Tous les Animaux amphibies, ou
» qui doivent aller chercher leur
» nouriture dans l'eau, ont les
» doigts unis par des cartilages ou
» de fortes membranes . . . . . . .
» La graiſſe de la Loutre, du veau
» marin, ainſi que celle des poiſ-
» ſons, ne ſe coagule point par le
» froid . . . . . Un des caracteres
» des poiſſons, c'eſt d'avoir la graiſ-
» ſe huileuſe & fluide . . . . . . Le
» ſang des Baleines eſt chaud, dit-
„ il, à l'article Baleine, elles reſ-
„ pirent par le moïen des poulmons,
„ & c'eſt par cette raiſon qu'elles
„ ne peuvent reſter ſous l'eau .....

„ Tous les poiſſons du genre des Ba-
„ laines, ont ſur la tête une ou deux
„ ouvertures par où ils rejettent en
„ forme de jet, l'eau qu'ils ont a-
„ valée : ces ouvertures ſe nomment
„ évents . . . La nature a pourvû
„ ces animaux de nageoires, d'une
„ ſtructure & & d'une force pro-
„ portionnées à leur maſſe. Les na-
„ geoires des autres poiſſons ſont
„ compoſées d'arrêtes jointes les u-
„ nes aux autres par des membranes
„ fort minces. Les Baleines ont à
„ leur place des os articulés, figurés
„ comme ceux de la main & des
„ doigts de l'homme, & qui ſont mis
„ en mouvement par des muſcles
„ vigoureux. Il eſt bon d'obſerver
„ ici en paſſant, que ces os ont été
„ pris quelque fois par des perſon-
„ nes peu inſtruites, pour des os
„ de main d'Hommes marins. La na-
„ ture a conſtruit ces maſſes orga-
„ niſées [ les Baleines ] de maniere

„ qu'elles peuvent s'élever ou s'a-
„ baiſſer dans les eaux à volonté.
„ Du fond de leur gueule part un
„ gros inteſtin fort épais, fort long,
„ & ſi large qu'un homme y paſſe-
„ roit tout entier. Cet inteſtin eſt
„ un grand magaſin d'air, que
„ ce poiſſon porte avec lui, & par
„ le moyen duquel il ſe rend plus
„ leger ou plus peſant, ſelon qu'il
„ l'ouvre ou qu'il le comprime,
„ pour augmenter ou pour diminuer
„ la quantité d'air qu'il contient. Le
„ tiſſu énorme de graiſſe qui enve-
„ lope les Baleines, allege beau-
„ coup la maſſe de leur corps, qui
„ auroit été trop peſante, pour
„ pouvoir être miſe en mouvement.
„ D'ailleurs cette envelope de graiſ-
„ ſe tient l'eau à une diſtance con-
„ venable du ſang, qui ſans cela
„ pouroit ſe refroidir; & elle ſert
„ ainſi à conſerver la chaleur na-
„ turelle du poiſſon."